



RAPPORT ANNUEL 2014



agence pour le
commerce extérieur



MISSION STATEMENT

En vertu de l'article 3 de l'Accord de Coopération
du 24 mai 2002 entre l'Autorité fédérale et les Régions,
l'Agence est compétente pour :

- décider et organiser des missions commerciales conjointes à l'initiative
d'une ou de plusieurs Régions ou sur demande de l'Autorité fédérale,



- organiser, développer et diffuser de l'information, des études et
de la documentation sur les marchés extérieurs à l'attention des services
régionaux chargés du commerce extérieur conformément à l'annexe 1,



- les tâches d'intérêt commun décidées à l'unanimité par le Conseil.



agence pour le
commerce extérieur



SOMMAIRE

Message de la Présidente	6
Message de la Direction générale	7
Stratégie et objectifs 2015	8
Cadre institutionnel et financier	10
Dotations 2014	10
Membres du personnel 2014	11
1. L'ACE EN 2014	13
1.1 MISSIONS ÉCONOMIQUES CONJOINTES	14
1.2 CENTRE D'INFORMATIONS	23
1.2.1 Fichier des exportateurs	23
1.2.2 Diffusion sélective de l'information	24
1.2.3 Séminaires d'informations sur les projets internationaux	27
1.3 ÉTUDES, STATISTIQUES ET ATTESTATIONS FISCALES	29
1.3.1 Études	29
1.3.2 Statistiques	30
1.3.3 Attestations fiscales	33
1.4 RÉGLEMENTATIONS ET QUESTIONS JURIDIQUES	34
1.4.1 Dossiers réglementations	35
1.4.2 Répartition géographique des questions	37
1.5 SITES WEB	38
1.5.1 Le site de l'Agence pour le Commerce extérieur	38
1.5.2 www.belgianeconomicmission.be	40
1.6 COLLABORATION AUX INITIATIVES DE TIERS	43
2. LE COMMERCE EXTÉRIEUR DE LA BELGIQUE EN 2014	45
2.1 EXPORTATIONS	48
2.1.1 Évolution géographique des exportations	48
2.1.2 Évolution sectorielle des exportations	52
2.2 IMPORTATIONS	54
2.2.1 Évolution géographique des importations	54
2.2.2 Évolution sectorielle des importations	57
2.3 BALANCES COMMERCIALES GÉOGRAPHIQUES	58
Organes de gestion - Situation au 31.12.2014	60
Organigramme - Situation au 31.12.2014	68
Figures et tableaux	70
Plan d'actions 2015 - 2016	72
Contact et plan d'accès	74

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE



**ANNEMIE
NEYTS-UYTEBROECK**
Présidente du
Conseil d'Administration

L'OMC commémorera son 20^e anniversaire en 2015. Son Directeur général Roberto Azevêdo a récemment déclaré : « Au fil des ans, l'OMC a contribué à stimuler la croissance du commerce, à résoudre de nombreux différends commerciaux et à aider les pays en développement à s'intégrer au système commercial. » Les 160 membres de l'OMC représentent désormais 98 % du commerce mondial.

Différentes tendances ont pu être observées au cours des dernières années. L'une d'elles est la mondialisation croissante des chocs macroéconomiques. Alors que la crise de 2008-2009 avait son origine dans les marchés financiers de quelques pays développés, ses effets se sont fait sentir dans le monde entier. Une autre tendance constatée est la forte hausse des prix des produits agricoles et des ressources naturelles au cours des dix dernières années et l'importance croissante des exportations de produits de base. Enfin, on note la multiplication des accords commerciaux préférentiels et des accords de libre-échange.

Le commerce extérieur belge n'a de son côté connu qu'une progression très minime en 2014. Les exportations se sont accrues de 0,1 % ; tandis que les importations connaissent une très légère croissance de 0,3 %. Notre balance commerciale pour le commerce des biens reste positive, mais l'Euro

continue à dominer nos échanges commerciaux avec 76 % du total des exportations et 72,6 % des importations totales. Il reste donc vital de poursuivre nos actions sur les marchés plus lointains, grâce notamment aux missions principales.

Son Altesse Royale la Princesse Astrid a poursuivi la présidence des missions principales en tant que Représentante de Sa Majesté le Roi avec brio en 2014. Trois missions économiques conjointes ont été organisées en 2014 au lieu des quatre traditionnelles, en raison de la tenue d'élections en mai. La mission Arabie saoudite / Oman de mars 2014 a été suivie d'une mission en Colombie / Pérou en octobre, et en Malaisie / Singapour en novembre. Toutes ont connu un grand succès et une nouvelle fois, la Princesse a su rencontrer les attentes des entreprises belges et leur offrir un soutien optimal.

Les partenaires organisateurs, l'AWEX, Bruxelles Invest & Export et Flanders Investment & Trade, ainsi que le SPF Affaires étrangères peuvent cette année encore se réjouir du taux de participation élevé aux missions, mais aussi de la grande satisfaction exprimée par les entreprises quant à l'organisation de celles-ci. Bien que trois missions seulement aient été organisées en 2014, elles ont mobilisé 948 participants, représentant 453 entreprises, fédérations ou universités. Ce nombre est tout à fait en ligne avec les années antérieures et démontre que la formule continue à faire des adeptes nombreux.

L'Agence a par ailleurs connu un afflux de demandes au niveau des Services Statistiques et Réglementations, et a poursuivi la diffusion des publications sectorielles avec les nouvelles éditions : « Belgian sustainable energy solutions » et « Belgian waste and recycling solutions ». Les exportateurs ont continué à être informés sur les opportunités d'affaires internationales sur base régulière. Tous les services poursuivent donc sans relâche leurs efforts afin de soutenir les partenaires de l'Agence, et au-delà, les entreprises du pays.

MESSAGE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Alors que l'Europe et la zone euro émergent difficilement de la crise économique et financière, le commerce extérieur belge, fortement tributaire des pays voisins, peine à retrouver ses couleurs. La Belgique reste un acteur clé au niveau du commerce mondial et n'a aucunement à rougir de son score, mais nos entreprises devront poursuivre leurs efforts de diversification de marchés. Les missions économiques conjointes restent un instrument de prédilection à leur disposition afin de percer plus rapidement et d'atteindre leurs objectifs stratégiques.

En 2014, les missions ont mené Son Altesse Royale la Princesse Astrid, entourée de la délégation belge, aux quatre coins du monde. La mission en Arabie saoudite et à Oman, première de l'année, a d'emblée donné le ton avec une importante participation de non moins de 353 personnes, représentant 172 entreprises, fédérations et universités. L'enquête de satisfaction menée a posteriori auprès des entreprises des trois Régions a révélé un taux de satisfaction particulièrement élevé, avoisinant les 80 %. Cette tendance positive s'est poursuivie au second semestre, avec une mission en Colombie et au Pérou en octobre, et en Malaisie et à Singapour en novembre.

La Colombie et le Pérou faisaient pour la première fois l'objet d'une mission princière. Le moment de la visite était particulièrement propice, dans la foulée de la conclusion de l'accord de libre-échange entre l'Union européenne et ces deux pays. L'accueil réservé à la délégation belge, forte de 291 participants dont 240 hommes d'affaires et universitaires représentant 125 entreprises, fé-



MARC BOGAERTS

Directeur général



FABIENNE L'HOOST

Directeur général adjoint

dérations et universités, fut donc particulièrement chaleureux. La mission vit aussi une innovation : l'inauguration d'une application mobile reprenant toutes les informations utiles aux participants. Le succès fut aussi au rendez-vous dans les deux dernières destinations de l'année, la Malaisie et Singapour, ce qui illustre une fois de plus l'encadrement optimal offert par les partenaires régionaux de l'ACE et le SPF Affaires étrangères aux entreprises.

Les autres services de l'Agence ont eux aussi connu une année prolifique. Le Service Statistiques a traité quelque 200 demandes de notes bilatérales dans des délais très rapides, et voit croître d'année en année le nombre d'abonnements. Le Service Réglementations a développé une nouvelle application liée aux différents systèmes de distribution, en ligne depuis quelques mois. Parallèlement, 632 demandes et questions spécifiques ont été gérées en 2014 par ce service, le thème dominant restant les Incoterms. Les opportunités d'affaires ont été diffusées à large échelle auprès des exportateurs, avec une croissance de 41 % des adjudications transmises. Outre les études économiques publiées dans le cadre des missions, deux nouvelles publications sectorielles ont vu le jour : «Belgian waste and recycling solutions» et «Belgian sustainable energy solutions». Celles-ci ont rencontré un franc succès auprès des acteurs de terrain et font l'objet de rééditions régulières.

Le site web de l'ACE a quant à lui enregistré 55.295 visites en 2014, en croissance de 11,6 %.

L'année 2014 a aussi été marquée par des repositionnements des partenaires régionaux de l'ACE, dont l'impact se fera sentir en 2015. L'ACE a toutefois su rebondir et lancer de nouveaux projets porteurs, qui verront le jour au printemps. Sur le plan financier, les comptes 2014 dégageront un solde positif qui permettra de faire face aux défis futurs.

STRATÉGIE & OBJECTIFS

2015

L'année 2015 présentera des défis de taille pour l'Agence pour le Commerce extérieur. L'organisation faisant face à une sérieuse réduction de ses moyens financiers suite à une diminution de moitié des dotations régionales, la Direction générale a, avec l'appui de son personnel, lancé un ambitieux projet visant à étoffer et améliorer la qualité de l'offre en matière d'opportunités d'affaires internationales pour les entreprises. Une application mobile - Trade4U - fournissant un accès plus rapide à l'information et de plus nombreuses fonctionnalités sera mise en service au printemps. Différentes initiatives seront prises afin de mieux positionner les entreprises belges se portant candidates aux appels d'offres et projets internationaux et d'augmenter leur taux de réussite. En contrepartie, une modeste contribution sera demandée des entreprises.

Suite à une décision du Conseil d'Administration, le nombre annuel de missions principales a été diminué de quatre à deux. En revanche, le Conseil s'est montré favorable à une contribution de l'Agence à l'organisation logistique et au volet économique des visites d'État. La collaboration sera basée sur un contrat

de services entre le SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération au Développement et l'ACE. Deux visites d'État sont projetées en 2015, ce qui implique que l'Agence reviendrait à son rythme de croisière de quatre visites du plus haut niveau sur l'année.

Sur le plan informatique, l'ACE pourra à nouveau bénéficier du soutien inestimable de FEDICT, cette fois en partenariat avec Smals. Le projet principal concernera l'implémentation d'un nouveau système de gestion de l'organisation des missions, dont le développement s'étalera sur toute l'année 2015 jusqu'à février 2016.

Vu les énormes enjeux financiers en 2015, la Direction mènera une gestion encore plus rigoureuse que précédemment, avec un contrôle très strict à la fois des dépenses et des recettes générées par la mise en vigueur du plan d'action.

L'Agence, sa Direction et toute son équipe, s'engagent à se mettre au service des partenaires avec le même enthousiasme et le même souci de qualité et de célérité, indépendamment des aléas survenus en 2014.



CADRE INSTITUTIONNEL & FINANCIER

L'Agence pour le Commerce extérieur est un établissement public doté de la personnalité juridique, créé par l'Accord de Coopération du 24 mai 2002 conclu entre l'Autorité fédérale et les Régions (Moniteur Belge du 20.12.02).

L'Agence pour le Commerce extérieur est administrée par un Conseil d'Administration dont le Président d'honneur est Sa Majesté le Roi. Le Conseil est composé de 16 membres désignés par les gouvernements des Régions et par l'Autorité fédérale et provenant paritairement du secteur public et du secteur privé.

Chaque Région désigne un Commissaire du Gouvernement.

Le Conseil d'Administration de l'Agence s'est réuni six fois en 2014.

Un Comité d'accompagnement coordonne la mise en œuvre des décisions prises par le Conseil d'Administration. Présidé par le Directeur général de l'Agence, il se compose des trois fonctionnaires dirigeant les institutions régionales à l'exportation (AWEX, Bruxelles Invest & Export et Flanders Investment & Trade) et du Directeur général compétent

pour les Relations économiques bilatérales du SPF Affaires étrangères. Le Comité d'accompagnement s'est réuni cinq fois en 2014.

La gestion courante de l'Agence est assurée par un Directeur général assisté par un Directeur général adjoint, tous deux désignés par le Conseil d'Administration et appartenant à un rôle linguistique différent. Marc Bogaerts est Directeur général, Fabienne L'Hoost est Directeur général adjoint.

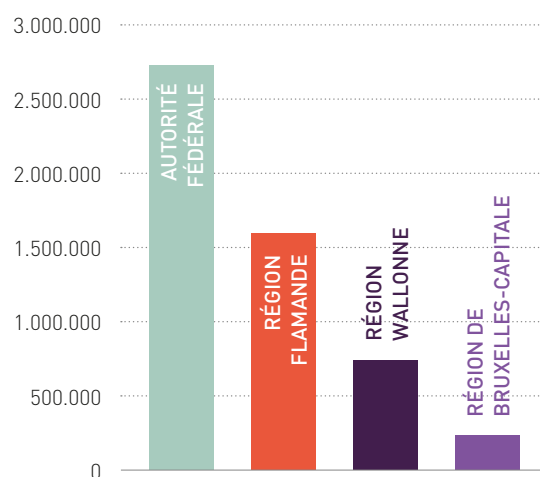
DOTATIONS 2014

Le financement de l'Agence est assuré par une dotation fédérale indexée et par des contributions des Régions sur la base de la clef de répartition en matière d'impôt sur les personnes physiques. Les rentrées prévues au budget 2014 (approuvé par le Conseil d'Administration en sa réunion du 04.12.2014) se sont élevées à € 5.505.784,00. Les dotations fédérale et régionales représentent la majorité (95,70 %) de ces rentrées.

TAB.1 MONTANT DES DOTATIONS EN 2014

AUTORITÉ FÉDÉRALE	2.715.000 €
RÉGION WALLONNE	734.000 €
RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE	233.784 €
RÉGION FLAMANDE	1.586.000 €

FIG.1 VENTILATION DES DOTATIONS EN 2014





MEMBRES DU PERSONNEL

2014

L'Accord de Coopération stipule que le nombre de membres du personnel de l'Agence ne peut dépasser 50. Au 31.12.2014, l'ACE comptait 40 membres du personnel. Déduction faite du travail à temps partiel, des personnes malades et des détachements auprès d'autres institutions, les effectifs se montaient à 37,37 équivalents temps plein.



1

L'ACE EN 2014

1.1

MISSIONS ÉCONOMIQUES CONJOINTES



1.2

CENTRE D'INFORMATIONS



1.3

ÉTUDES, STATISTIQUES ET ATTESTATIONS FISCALES



1.4

RÈGLEMENTATIONS ET QUESTIONS JURIDIQUES



1.5

SITES WEB



1.6

COLLABORATION AUX INITIATIVES DE TIERS

1.1

MISSIONS ÉCONOMIQUES CONJOINTES

En 2014, trois missions économiques conjointes ont été organisées par l'ACE, comme à l'habitude en étroite collaboration avec les instances régionales de promotion des exportations : l'AWEX, Bruxelles Invest & Export et Flanders Investment & Trade, de même que le SPF Affaires étrangères.

Ces trois missions ont emmené 948 participants vers l'Arabie saoudite et Oman, vers la Colombie et le Pérou ainsi que vers la Malaisie et Singapour. Bien que seules trois missions aient été organisées en 2014 en raison des élections fédérales de mai, le taux de participation est resté très élevé.



ARABIE SAOUDITE & OMAN

14 AU 21 MARS 2014

Ces dernières années, tant l'Arabie saoudite qu'Oman ont enregistré des taux de croissance parmi les plus élevés au monde. La majorité de leurs revenus sont issus de l'exploitation de leurs ressources gazières et pétrolières. Le gonflement conséquent de leurs réserves de change leur a permis de mettre en place des mesures importantes pour diversifier leur économie et augmenter leurs dépenses sociales. Ce contexte offre de nombreuses opportunités aux entreprises belges.

C'est la raison pour laquelle une mission économique conduite par SAR la Princesse Astrid, Représentante de SM le Roi, s'est déroulée en Arabie saoudite (Riyad et Jeddah) et à Oman (Muscat), du 14 au 21 mars 2014. Elle était accompagnée durant toute la mission par Didier Reyniers, Vice-Premier Ministre et Ministre des Affaires étrangères, du Commerce extérieur et des Affaires européennes. Jean-Claude Marcourt pour le Gouvernement wallon et la Fédération

Wallonie-Bruxelles ainsi que Céline Fremault pour le Gouvernement de Bruxelles-Capitale étaient également présents en Arabie saoudite.

La mission comptait 172 entreprises, fédérations et universités, soit environ 292 participants qui se sont rendus dans l'un de ces pays, voire dans les deux. Le total atteint 353 personnes si l'on inclut le secteur public et la presse.

Il s'agissait d'une mission multisectorielle ; certains domaines stratégiques résultant de la politique de diversification de ces pays hôtes ont pu être mis en évidence. Citons notamment ceux de l'énergie et de l'environnement, des infrastructures et de la logistique, de la santé, de l'éducation, des services, du secteur bancaire, ainsi que du sport et du tourisme.

Les secteurs pharmaceutique et de la biotechnologie ont suscité beaucoup d'intérêt avec 18 entreprises et 32 participants. Un des temps forts a été le séminaire qui



s'est tenu au King Abdulaziz University Hospital de Riyad, où des sociétés belges ont créé un «Center of Excellence» en radiologie. D'autres entreprises telles qu'Agfa Gevaert, GSK et Mithra ont elles aussi été sous le feu des projecteurs de par leurs activités.

Un second pilier a été le secteur de l'infrastructure, de la construction et de la logistique avec 38 participants. Ainsi, Besix a présenté le prestigieux King Abdullah Sports City à Jeddah. Katoen Natie a ouvert un nouveau terminal logistique à Jubail. Le complexe de Solvay a lui aussi fait l'objet d'un détour.

Nous pouvons également citer la visite de Duqm, où seul un port de pêche existait il y a quelques années. Bientôt, il deviendra le second hub pétrochimique le plus important. Le port d'Anvers en sera le concessionnaire jusqu'en 2040.

Enfin, le secteur énergétique, qui reste prédominant dans les deux pays, a également été mis en exergue. SAR la Princesse Astrid, accompagnée de quelques entreprises spécialisées, a en effet visité deux des plus importantes sociétés de la région, respectivement SABIC en Arabie saoudite et PDO à Oman.

À côté de ces activités d'affaires, la délégation belge a été reçue au plus haut niveau en Arabie saoudite, et ce, grâce aux bonnes relations entre les deux royaumes. Des rencontres stratégiques ont eu lieu, avec entre autres :

- SAR le Prince Mishaal bin Abdullah, Gouverneur de Mekka
- SAR le Prince Khaled bin Bandar bin Abdulaziz, Gouverneur de Riyad
- SE Abdullah bin Abdul Rahman Al Mogbel, Maire de Riyad
- SAR le Prince Muqrin bin Abdulaziz al-Saud, Second Vice-Premier Ministre

- SE Dr. Fahad Abuhimed, Vice-Ministre du Commerce et de l'Industrie
- SE Dr. Mohammad bin Hamza Bakr Koshim, Vice-Ministre de la Santé
- SAR le Prince Alwaleed Bin Talal Bin Abdulaziz Al Saud, Président du Kingdom Holding et
- SAR le Prince Sultan bin Salman bin Abdulaziz, Président de la Commission saoudienne pour le Tourisme et les Antiquités (SCTA).

À Oman également, la délégation belge a pu bénéficier de contacts au plus haut niveau dans les secteurs clés de la mission. Plusieurs rencontres ont eu lieu avec les ministres ci-après :

- SE Sayyid Fahd bin Mahmoud Al Said, Vice-Premier Ministre
- SE Youssef bin Alawi bin Abdullah, Ministre des Affaires étrangères
- SE Dr. Ahmed bin Mohammed bin Obaid al Sa'eedi, Ministre de la Santé
- SE Dr. Mohammed bin Hamad al Rumhi, Ministre du Pétrole et du Gaz et
- SE Ahmed Mohammed Al-Futaisi, Ministre des Transports.

Au total, 18 contrats ont été signés durant cette mission : 14 en Arabie saoudite et 4 à Oman. Newtec, Roam Chemie et ABLCC & BECI avaient d'ores et déjà prévu la conclusion de deux contrats pendant la mission, tandis que Market-IP en signalait trois. Avalane, Hict, Oncodna, Radiomatix, The Sniffers, Mithra Pharmaceuticals, GSK, Phaeros Group et Consortium Antwerp Port (CAP) se sont, quant à elles, réjouies d'entamer de nouvelles collaborations.



COLOMBIE & PÉROU

18 AU 25 OCTOBRE 2014

La Colombie et le Pérou sont communément appelés « les nouveaux tigres latino-américains » en raison de leur taux de croissance supérieur à 4 %. Ils bénéficient tous deux d'une économie diversifiée, d'une classe moyenne grandissante, de nombreux projets de construction et d'innovation, d'importantes ressources naturelles, d'une législation favorable au commerce international, d'une gestion des finances publiques régulière ainsi que d'une bonne réputation sur les marchés financiers. Vu l'accord de libre-échange que les deux pays ont récemment (2013) conclu avec l'Union européenne, le moment apparaissait particulièrement opportun pour y organiser une première mission économique princière.

A la tête d'une délégation de 291 participants, dont 240 hommes d'affaires et universitaires représentant 125 entreprises, universités et fédérations, SAR la Princesse Astrid était accompagnée au niveau fédéral de Didier Reynders, Vice-Pre-

mier Ministre et Ministre des Affaires étrangères et de Pieter De Crem, Secrétaire d'État fédéral en charge du Commerce extérieur. Au niveau régional, la Wallonie était représentée par Jean-Claude Marcourt, Vice-Président du Gouvernement wallon, Ministre régional wallon de l'Économie, de l'Industrie, de l'Innovation et du Numérique et Vice-Président du Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et des Médias tandis que Cécile Jodogne, Secrétaire d'État en charge du Commerce extérieur et Ministre de la Commission Communautaire Française en charge de la Fonction publique et de la politique de la Santé, représentait la Région de Bruxelles-Capitale.

Les secteurs d'activités les plus représentés par les entreprises étaient les infrastructures, l'énergie, l'environnement et les technologies vertes, le transport et la logistique et, enfin, l'alimentaire et les boissons.



Fortes de leurs nombreuses relations de coopération avec les universités locales, dont celle de La Molina, les institutions universitaires étaient également présentes en nombre avec une délégation académique de plus de 30 personnes.

Après une visite culturelle à Bogota au Museo de Arte Moderno et au Museo del Oro qui a suscité un vif intérêt médiatique, le programme de la mission économique a officiellement débuté avec un séminaire d'ouverture qui a rassemblé 400 hommes d'affaires belges et colombiens.

Le thème de l'énergie occupait une place de choix dans l'agenda avec un Power Lunch Energy et Power Generation organisé par l'Agoria Renewable Energy Club, une visite d'Ecopetrol et une signature entre Exmar et Pacific Rubiales Energy.

Dans les deux pays, d'importants séminaires se sont déroulés dans le cadre du transport et de la logistique. La Belgique y a été qualifiée de porte d'entrée vers l'Europe et son expertise en matière de développement portuaire a été mise en évidence. Les ministres colombien et péruvien compétents ont assisté à ces manifestations.

Fytolab et ERC ont organisé une présentation de leurs activités en Colombie en présence d'invités colombiens et belges. Ensuite, une délégation belge a pu admirer le tout nouveau showroom de la société belge Delta Light. Au Pérou, les entreprises Applitek, Bekaert et Durabilis figuraient au programme avec une donation d'équipement par Applitek, la visite par une délégation officielle de l'entreprise de fils d'acier PRODAC (partenaire péruvien du groupe Bekaert) ainsi qu'une présentation du projet SteviaOne de Durabilis.

La délégation ne pouvait quitter Lima sans découvrir le Centre international de la pomme de terre. La visite du Temple du soleil sur le site archéologique Pachacámac, où une équipe d'archéologues de l'ULB mène des recherches dans le cadre du projet Ychsma, clôtura la mission.

Les ministres ou vice-ministres compétents ont assisté à la plupart de ces activités, ce qui a généré une liste de contacts impressionnante.

SAR la Princesse Astrid et les ministres ont été reçus en Colombie par SE le Président Juan Manuel Santos pour une rencontre officielle. Le lendemain, fait rarissime, le Président Santos s'est joint en dernière minute au lunch officiel offert par la Ministre des Affaires étrangères, María Ángela Holguín Cuéllar, auquel furent également conviés 37 officiels, hommes d'affaires et recteurs belges.

La liste complète des contacts officiels organisés à Bogota se présente comme suit :

- SE Juan Manuel Santos, Président de la République de Colombie
- SE Celcia Álvarez-Correa Glen, Ministre du Commerce, de l'Industrie et du Tourisme
- SE Maria Angela Holguín Cuéllar, Ministre des Affaires étrangères
- SE Natalia Abello Vives, Ministre du Transport
- SE Alejandro Gaviria Uribe, Ministre de la Santé et Dr. Blanca Elvira Cajigas de Acosta, Directeur de INVIMA

- SE Maria Isabel Mejía, Vice-Ministre des TIC et Dr. Carlos A. Sánchez Torres, Directeur du bureau national de l'État Civil
- SE Aurelo Irigorri Valencia, Ministre de l'Agriculture et Luis Humberto Martinez Lacouture, General Manager de l'ICA
- SE Carlos Eraso, Vice-Ministre de l'Énergie et
- Gustavo Petro, Maire de Bogota.
- SE Midori De Habich, Ministre de la Santé
- SE Dicky Edwin Quintanilla, Vice-Ministre des Mines et de l'Énergie
- SE Juan Manuel Benites Ramos, Ministre l'Agriculture et de l'Irrigation et
- Hernan Nunez Gonzales, Maire adjoint de Lima.

Au Pérou, un entretien avec SE le Président Ollanta Humala Tasso figurait au programme, auquel s'est ajouté, également en dernière minute, une invitation de la Première Dame, Nadine Heredia Alarcon de Humala, à SAR la Princesse Astrid. Elles ont visité ensemble l'Instituto Nacional de Enfermedades Neoplásicas.

Des contacts officiels ont eu lieu au Pérou avec :

- SE Ollanta Humala Tasso, Président de la République du Pérou
- SE José Gallardo Ku, Ministre du Transport
- SE Magali Silva, Ministre du Commerce extérieur et du Tourisme
- SE Gonzalo Gutiérrez Reinel, Ministre des Affaires étrangères
- SE Milton von Hesse La Serna, Ministre du Logement, de la Construction et des Équipements sanitaires

Durant la mission, 8 entreprises belges ont conclu des contrats avec des partenaires locaux. En Colombie, il s'agissait de l'APEC, de l'ULB et de l'ULG dans le cadre de la cérémonie officielle de signatures ainsi que d'EXMAR et de son partenaire Pacific Rubiales Energy, au cours d'une activité en présence notamment de SE German Vargas Lleras, Vice-Président colombien. Au Pérou, à la demande expresse du Président Humala Tasso, la signature de l'accord entre l'ARES et PRONABEC, portant sur la mise sur pied d'un programme de bourses pour étudiants, s'est déroulée au Palais Présidentiel, en présence du Président et de la Princesse.





MALAISIE & SINGAPOUR

22 AU 28 NOVEMBRE 2014

La Malaisie est la troisième puissance de l'Association des nations d'Asie du Sud-Est (ASEAN). Son taux de croissance était de 4,7 % en 2013. Le plan de modernisation de l'économie ambitionne de faire passer la Malaisie du statut de « pays à revenu intermédiaire » à celui de « pays à revenu élevé » d'ici 2020. Au niveau commercial, des négociations pour la conclusion d'un traité régional de libre-échange avec l'Union européenne ont été lancées en 2010.

Singapour fait quant à lui partie du club restreint des États les plus prospères et son économie est parmi les plus ouvertes au monde. Le rapport « Doing Business 2015 » de la Banque Mondiale le positionne à la 1^{re} place du classement. Ce « tigre asiatique » est résolument tourné vers l'extérieur. Un nouvel accord de libre-échange avec l'Union européenne a été adopté en 2013.

Ces opportunités ont convaincu de nombreux hommes d'affaires

à se joindre à la dernière mission princière de l'année 2014.

Celle-ci a rassemblé pas moins de 304 participants, dont 250 hommes d'affaires et universitaires représentant 156 entreprises, fédérations et universités.

Au niveau fédéral, Didier Reynders, Vice-Premier Ministre fédéral et Ministre des Affaires étrangères et européennes et Pieter De Crem, Secrétaire d'État fédéral en charge du Commerce extérieur ont pris part à la mission. Les gouvernements régionaux furent représentés par Geert Bourgeois, Ministre-Président du gouvernement flamand et Ministre régional flamand pour la Politique extérieure et du Patrimoine immobilier (volet Singapour), par Jean-Claude Marcourt, Vice-Président du Gouvernement wallon, Ministre régional wallon de l'Économie, de l'Industrie, de l'Innovation et du Numérique et Vice-Président du Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Ministre de l'Enseignement supérieur, de

la Recherche et des Médias et par Cécile Jodogne, Secrétaire d'État régional bruxellois en charge du Commerce extérieur et Ministre de la Commission Communautaire Française en charge de la Fonction publique et de la politique de la Santé.

À l'instar des missions principales précédentes, l'accent était placé sur des secteurs spécifiques. Les domaines d'activités les plus représentés étaient l'alimentaire et les boissons, les technologies de l'information et de la communication (TIC), le transport et la logistique et, enfin, l'énergie, l'environnement et les technologies vertes.

Le programme de la mission a débuté à Kuala Lumpur par une visite de l'Islamic Arts Museum et par une session d'information sur le climat commercial en Malaisie. Certains ministres malaisiens ont rehaussé de leur présence les séminaires ayant trait à leurs compétences comme « Innovative patient specific healthcare - a Belgian medical technology seminar » et « Sustainable urban development, cleantech technologies for modern cities ». Six autres activités, relevant no-

tamment des secteurs agroalimentaire, de la chimie et du diamant, ont permis d'illustrer le savoir-faire belge, de renforcer les liens entre les hommes d'affaires des deux pays et d'encourager les investissements sur ce territoire.

De nombreuses inaugurations et visites d'entreprises ont également eu lieu en présence de SAR la Princesse Astrid et des représentants des gouvernements : l'inauguration de l'Asia Regional Office de Lhoist, l'ouverture des nouveaux bureaux de SWIFT, la présentation des installations d'AMB-Ecosteryl, la visite au siège de Maybank Ageas Holdings Berhad et, enfin, l'inauguration du site de production d'UniOleon. SE Douglas Uggah Embas, Ministre des Plantations et des Matières premières, s'est joint à cette dernière activité tandis que SE Mustapa Mohamed, Ministre du Commerce international et de l'Industrie, a participé à l'inauguration des bureaux de Lhoist, malgré un agenda chargé.

Une session d'information portant notamment sur l'accord de libre-échange entre Singapour et l'Union européenne a marqué

le début de la visite de Singapour. Les séminaires relatifs à la santé et aux technologies vertes ont été rehaussés de la présence des ministres singapouriens compétents.

Le secteur du diamant n'était pas en reste, avec trois activités organisées. Cinq autres manifestations relatives à la promotion des investissements en Belgique, à notre expertise dans le domaine bancaire et aux TIC figuraient au programme. Cette mission fut de plus l'occasion de consacrer les liens particuliers qui unissent les Singapouriens à notre pays : la décoration de Commandeur de l'Ordre de la Couronne a été décernée au Président de PSA International et au Président de Keppel Corporation Limited.

Durant leur séjour, SAR la Princesse Astrid et les représentants des gouvernements se sont également rendus auprès de différentes entreprises et institutions. Ils ont ainsi rendu visite à GSK Biologicals, à Solvay, au Port Authority of Singapore (PSA), à la National University of Singapore, au Marina Bay Sands pour y découvrir le travail de Buzon, chez Katoen Natie, chez DEME et, en-



fin, au site de Gardens By the Bay, pour mettre en évidence la contribution de Vyncke au projet.

L'agenda très chargé comportait également des rencontres au plus haut niveau entre SAR la Princesse Astrid, les représentants des gouvernements et les autorités locales, et ce tant en Malaisie qu'à Singapour.

En Malaisie, les rencontres avec les personnalités suivantes ont eu lieu :

- SE Najib Razak, Premier Ministre
- SE Mustapa Mohamed, Ministre du Commerce international et de l'Industrie
- SE Abdul Rahman Dahlan, Ministre du Bien-Être urbain, du Logement et des Gouvernements locaux et
- SE Hilmi Yahaya, Vice-Ministre de la Santé.

À Singapour, la délégation belge a rencontré les ministres suivants :

- SE Lee Hsien Loong, Premier Ministre
- SE Grace Fu Hai Yien, Ministre attachée au Premier Ministre, deuxième Ministre pour l'Environnement, deuxième Ministre des Affaires étrangères
- SE Lim Hng Kiang, Ministre du Commerce et de l'Industrie et
- SE Gan Kim Yong, Ministre de la Santé.

Le nombre d'accords et de contrats signés lors de la mission s'élève à 22 : 12 en Malaisie et 10 à Singapour.

Les entreprises suivantes ont conclu des collaborations avec des partenaires malaisiens : Network Mining, Good iD, The Belgian Chocolate Group, Ets De Smet, Mirage Gold, Bruyere, Materialise, BECI (Brussels Enterprises Commerce and Industry), la fédération des chambres de commerce belges, HEC-ULg - Management School of the University of Liege, Waterleau et AMB Ecosteryl.

À Singapour, les sociétés et institutions suivantes ont concrétisé leur partenariat avec des entreprises locales : Ovam, Keppel Seghers, Waterleau, VVSG, University of Antwerp, Good iD, Duc d'O / Baronie group, Innofocus, Materialise et Katoen Natie.



1.2

CENTRE D'INFORMATIONS

Conformément à l'article 2 de l'annexe 1 de l'Accord de Coopération, l'Agence pour le Commerce extérieur organise, développe et diffuse de la documentation sur les marchés extérieurs, à l'intention des organismes régionaux de promotion du commerce extérieur. Afin de mener à bien cette tâche, l'ACE se charge de la gestion et de la mise à jour d'un certain nombre de bases de données.

1.2.1 FICHER DES EXPORTATEURS

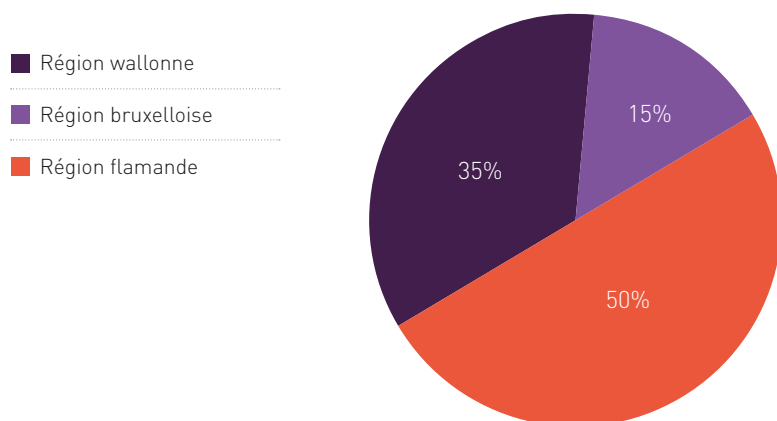
Chaque firme enregistrée dans la banque de données des exportateurs belges est caractérisée par une fiche signalétique. Celle-ci reprend les informations générales de la société (coordonnées, personnes de contact, personnel occupé...) ainsi que des renseignements relatifs aux activités (produits / services) et aux mar-

chés d'exportation et d'intérêt de l'exportateur.

Le fichier des exportateurs comptabilise, fin 2014, 23.252 inscriptions. Durant l'année, plus de 1.100 nouvelles inscriptions ont été enregistrées. La majorité de ces nouvelles inscriptions ont été communiquées par les orga-

nismes régionaux de promotion du commerce extérieur (AWEX, Bruxelles Invest & Export et Flanders Investment & Trade), l'ACE se chargeant de codifier les activités des entreprises afin de leur permettre de recevoir la diffusion sélective de l'information (DSI) et de figurer sur le site internet.

FIG. 2 VENTILATION GÉOGRAPHIQUE DU FICHER DES EXPORTATEURS EN 2014

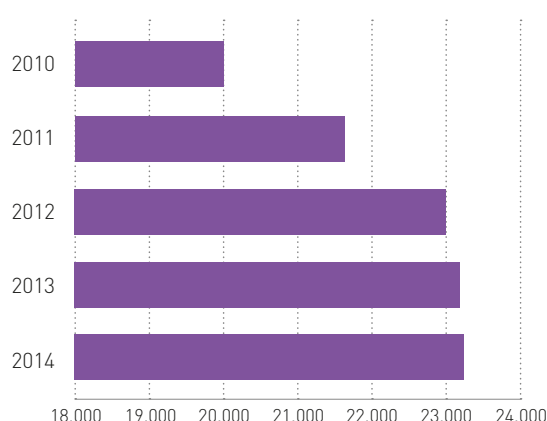


Des échanges réguliers entre les diverses bases de données (Régions / ACE) ont également lieu afin d'effectuer le transfert des produits / services codés par l'ACE vers les fichiers des organismes régionaux. Cette syn-

chronisation de fichiers permet également de vérifier que toutes les entreprises présentes dans les bases de données régionales le sont également au fichier des exportateurs.

Au cours de l'année 2014, près de 700 mises en inactivité d'entreprises ont été recensées (cessations, faillites).

FIG. 3 ÉVOLUTION DES INSCRIPTIONS AU FICHER DES EXPORTATEURS, 2010 - 2014



Le fichier des exportateurs est consultable sur le site web de l'Agence. Toute société ou organisme souhaitant obtenir des informations relatives aux firmes ou des listes d'adresses peut contacter le Service.

1.2.2 DIFFUSION SÉLECTIVE DE L'INFORMATION

Dans le cadre de sa mission d'information sur les marchés extérieurs, l'ACE transmet, pour le compte des partenaires régionaux, trois types d'opportunités d'affaires auprès des entreprises belges enregistrées au fichier des exportateurs ainsi que des notices.

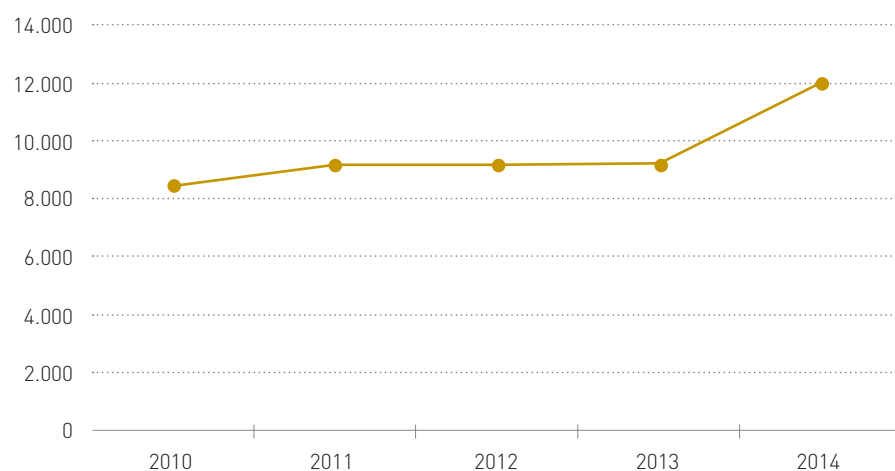
Comme mentionné précédemment, les avis d'opportunités d'affaires (proposals), d'adjudications (tenders) et de projets internationaux (projects) sont diffusés aux entreprises de manière rapide et ciblée en tenant

compte de leur profil repris dans la banque de données. Ce profil reprend non seulement les produits / services susceptibles d'être fournis par la société, mais également les pays d'exportation et d'intérêt que celle-ci a mentionnés lors de son inscription ou lors de la mise à jour de sa signalétique au fichier des exportateurs. Les notices quant à elles ne sont pas nécessairement soumises à des sélections combinées produits / services et pays, puisqu'elles peuvent concerner des invitations à des missions économiques et commerciales, à

des journées de contact ou informer les firmes sur une nouvelle réglementation en vigueur sur un marché d'exportation ou d'intérêt.

Communiquée gratuitement aux sociétés, la diffusion sélective de l'information porte le logo de l'organisme régional de promotion du commerce extérieur et est transmise par courrier électronique. En 2014, l'Agence pour le Commerce extérieur a diffusé 12.039 avis de DSI.

FIG. 4 ÉVOLUTION DE LA DIFFUSION DES OPPORTUNITÉS D'AFFAIRES, 2010 - 2014



TAB. 2 NOMBRE D'AVIS DIFFUSÉS PAR TYPE D'OPPORTUNITÉS D'AFFAIRES, 2010 - 2014

	2010	2011	2012	2013	2014
PROPOSITIONS D'AFFAIRES / PROPOSALS	618	427	387	300	277
APPELS D'OFFRES / TENDERS	6.329	7.430	7.125	6.453	9.101
PROJETS INTERNATIONAUX / PROJECTS	1.321	1.207	1.573	2.355	2.534
NOTICES	156	109	114	92	127

FIG. 5 RÉPARTITION PAR TYPE D'OPPORTUNITÉ D'AFFAIRES EN 2014

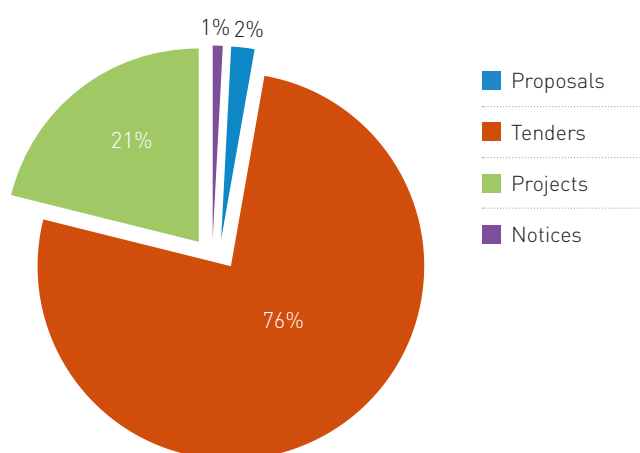


FIG. 6 ÉVOLUTION DE LA DSI PAR TYPE D'OPPORTUNITÉS, 2010 - 2014

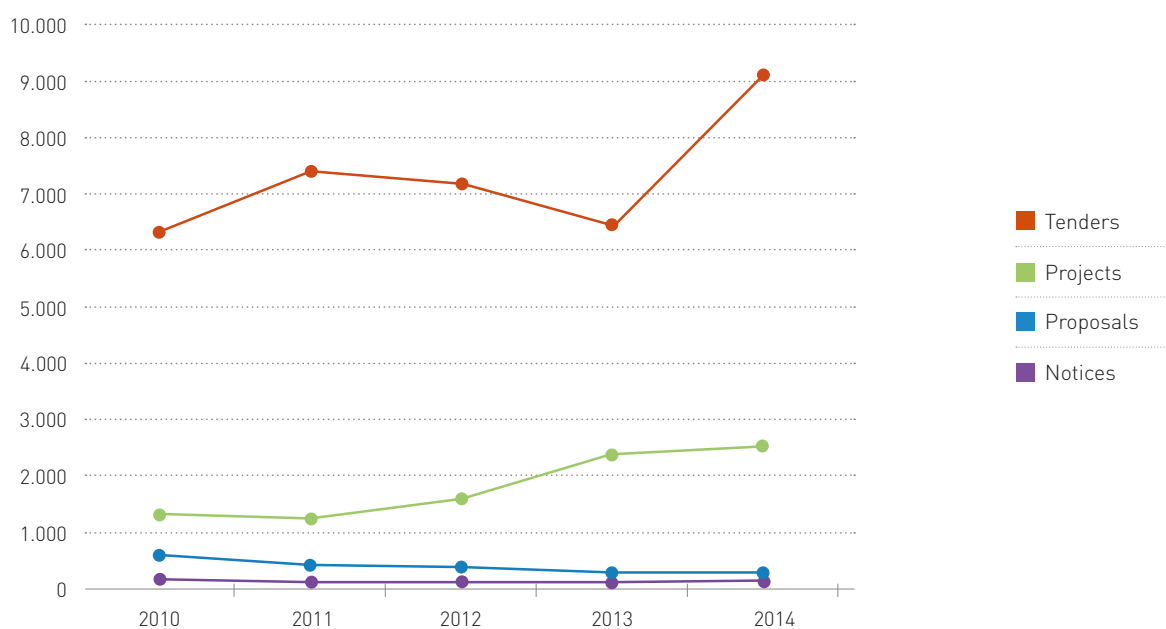
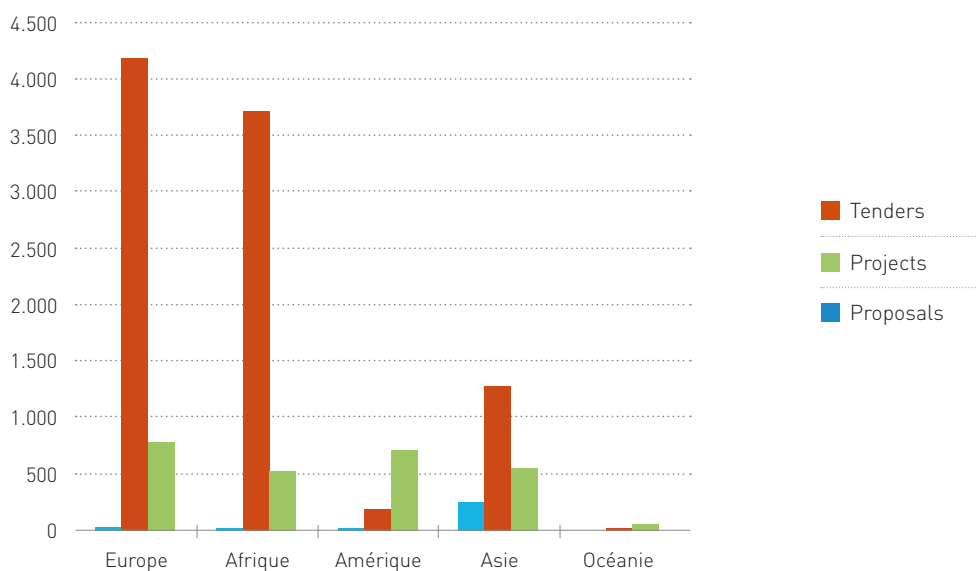


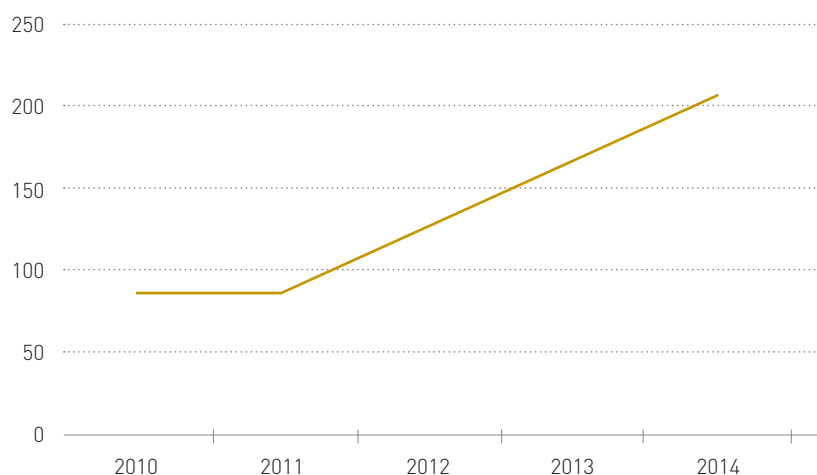
FIG. 7 VENTILATION GÉOGRAPHIQUE DES OPPORTUNITÉS D'AFFAIRES PAR CONTINENT EN 2014



TAB.3 TOP 10 GÉOGRAPHIQUE PAR OPPORTUNITÉ D'AFFAIRES EN 2014

PROPOSALS	TENDERS	PROJECTS
Pakistan	Algérie	Brésil
Jordanie	Allemagne	Uruguay
Liban	France	Pérou
Irak	Espagne	Mexique
Algérie	Royaume-Uni	Haïti
Royaume-uni	Inde	Jamaïque
États-Unis	Pays-Bas	Colombie
Iran	Grand-Duché de Luxembourg	Maroc
Inde	Italie	Ouganda
	Suède	Tanzanie

FIG. 8 NOMBRE DE COMMANDES DE CAHIERS DES CHARGES, 2010 - 2014



En 2014, la cellule adjudications a enregistré une nouvelle croissance du nombre de cahiers des charges commandés. De 168 commandes en 2013, le nombre est passé à 207 en 2014. En 2012, les commandes avaient déjà progressé de 50 % par rapport à 2011. L'ACE offre aux sociétés la possibilité de faire retirer le cahier des charges afin de pouvoir participer aux appels d'offres sur des marchés plus lointains.

À cette fin, l'ACE prend contact avec les services des ambassades et des consulats belges ou les attachés économiques et commerciaux régionaux qui se procurent les documents auprès des instances officielles et les transmettent aux sociétés.

Dès réception des États de débours, l'ACE rembourse les ambassades / consulats ou les attachés économiques et commerciaux régionaux et établit la facture en euros à l'intention des entreprises. Cette manière de procéder permet aux sociétés d'une part de s'assurer qu'elles obtiendront à temps les documents indispensables pour leur participation à l'appel d'offres et d'autre part de ne pas avoir à supporter des frais de change.

1.2.3 SÉMINAIRES D'INFORMATIONS SUR LES PROJETS INTERNATIONAUX

Comme chaque année, les 18 membres des représentations permanentes et des organismes de promotion du commerce extérieur ont organisé un séminaire sectoriel.

Deux ou trois pays sont responsables de l'organisation de chaque séminaire tandis que les autres pays se chargent d'inviter et d'inscrire leurs sociétés. Ces séminaires ont pour but de rassembler les représentations des entreprises de l'Union européenne intéressées par les programmes européens d'aide internationale.

Le séminaire 2014 s'est tenu le 27 novembre, à l'hôtel BLOOM et était intitulé «Energy Sector in EU External Aid Programmes». L'organisation pratique était assurée par les représentations permanentes de l'Italie et de la Suède.

Parmi les 113 participants, la Belgique était représentée par 12 entreprises :

- ABB SA, Bruxelles
- AREVA BRUSSELS, Bruxelles
- BIOTEC, Louvain-la-Neuve
- CEEP, Bruxelles
- COWI BELGIUM, Bruxelles
- INGENIUM, Bruges
- MWH GLOBAL, La Hulpe
- SAFEGE, Bruxelles
- SIEMENS, Huizingen
- TRACTEBEL ENGINEERING, Bruxelles
- 2ZK-TUZETKA SA, Nivelles
- VEOLIA, Bruxelles et
- L'AWEX.

La matinée était rythmée par différents exposés présentés par des membres de la Commission européenne et de la Banque européenne d'investissement (BEI) et relatifs à l'énergie et plus particulièrement aux énergies renouvelables.

Le séminaire a débuté avec une session spéciale permettant aux entreprises de se familiariser avec les procédures à respecter pour participer à ces programmes d'aide européenne.

Après le lunch, les entreprises participantes ont eu l'occasion de se rencontrer lors de réunions bilatérales, qu'elles avaient pu organiser au préalable sur le site internet www.sectorseminars.eu et de faire appel aux représentants de la BEI, de la Banque européenne de reconstruction et de développement (BERD) et d'Europeaid.



1.3

ÉTUDES, STATISTIQUES ET ATTESTATIONS FISCALES

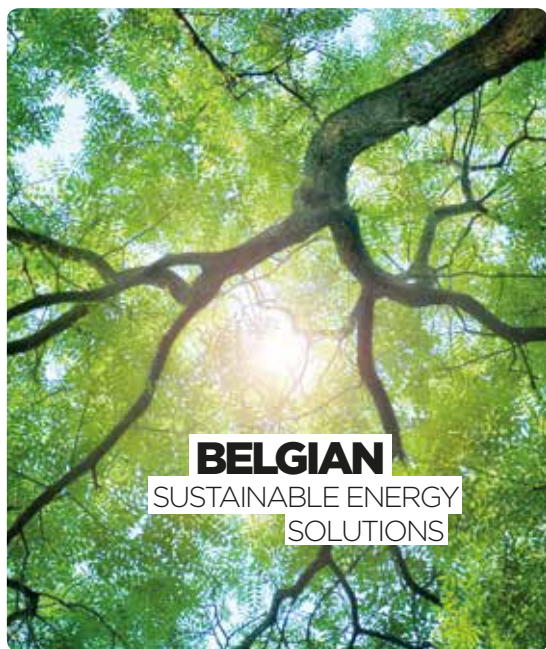
1.3.1 ÉTUDES

En 2014, six études « pays » correspondant aux missions principales effectuées pendant l'année en cours ont été publiées en français et en néerlandais. Elles ont porté sur les pays suivants : Arabie saoudite, Oman, Colombie, Pérou, Malaisie et Singapour. Elles ont pour objectif de donner au lecteur une vue macroéconomique d'ensemble ainsi qu'un inventaire des secteurs porteurs en termes d'exportation. Elles répertorient également

les secteurs clés qui offrent des opportunités importantes pour nos entreprises exportatrices belges. Hormis les participants aux missions, ces études suscitent l'intérêt de nombreux surfeurs : plus de 8 % du total des rubriques, soit plusieurs milliers de visites, consultées portent sur ces études.

Par ailleurs, deux publications sectorielles « Belgian sustainable energy solutions » et « Belgian

waste and recycling solutions » ont été réalisées en collaboration avec les partenaires fédéraux, régionaux ainsi que les fédérations et associations. Elles analysent les caractéristiques spécifiques de ce secteur et proposent des témoignages d'acteurs clés. Elles complètent la collection mettant en valeur la compétitivité des entreprises belges dans un secteur donné.



1.3.2 STATISTIQUES

MISSION

L'Agence pour le Commerce extérieur est habilitée conformément à l'article 2 de l'annexe de l'Accord de Coopération à collecter, à traiter et à diffuser des statistiques comparatives nationales et internationales.

ACTIVITÉS

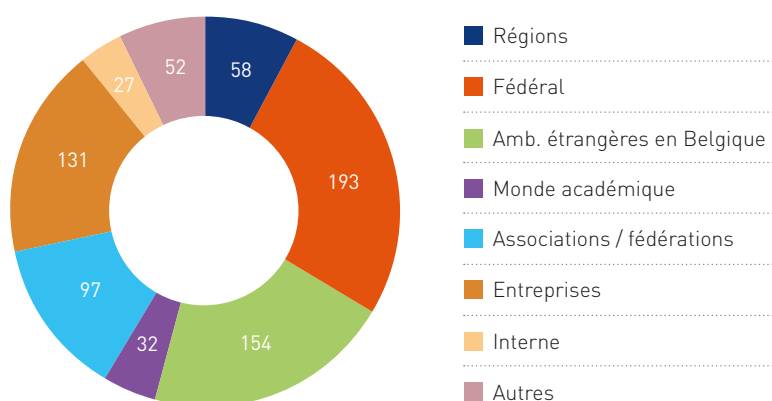
L'année 2014 a confirmé la tendance croissante qu'ont connue les demandes adressées au Service depuis 2012. 591 clients ont contacté le département, soit 6,9 % de plus qu'en 2013.

La rédaction de notes bilatérales a également augmenté de 7,1 % : ce n'est pas moins de 225 notes qui ont ainsi été rédigées en 2014.

Demandes ponctuelles

Les principaux clients sont les services publics fédéraux suivis des ambassades étrangères en Belgique, des entreprises, des associations et fédérations ainsi que des Régions.

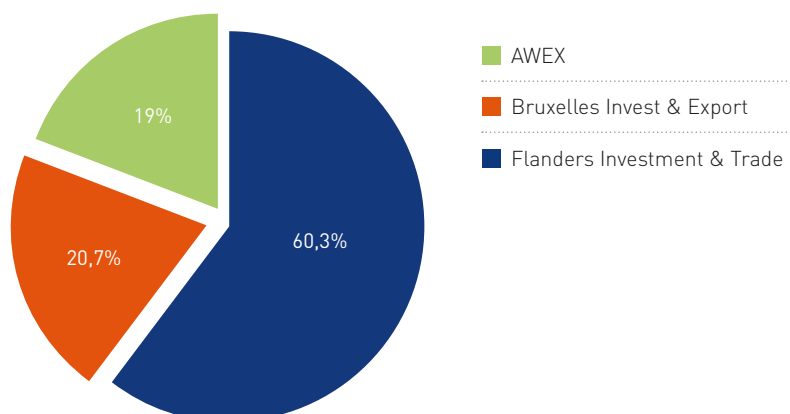
FIG. 9 RÉPARTITION DE LA CLIENTÈLE RELATIVE AUX DEMANDES PONCTUELLES EN 2014



Nombre d'envois 2014
(abonnements non inclus)

La majorité (60,3 %) des demandes régionales proviennent de la Flandre. La Wallonie et Bruxelles se partagent le solde à part presque égales.

FIG. 10 RÉPARTITION DE LA CLIENTÈLE RÉGIONALE POUR LES DEMANDES PONCTUELLES EN 2014



En outre, le Service Statistiques a régulièrement répondu aux questions de la presse. De nombreuses demandes relatives à l'impact des sanctions russes ont été traitées tant pour la presse que pour divers organismes publics.

Notes et fiches bilatérales

En 2014, le Service a rédigé 225 notes sur les relations commerciales bilatérales en français, en néerlandais et en anglais. Ces notes offrent une vue très complète sur les échanges tant de biens que de services de la Belgique avec ses différents partenaires.

En 2014, le concept de part de marché de la Belgique au sein de l'Union européenne des 28 a été introduit. Ce dernier permet de pondérer l'évolution en valeur des flux belges par cette même évolution en valeurs des exportations et importations européennes.

Ces notes sont aussi publiées sur le site internet de l'Agence et

remportent, année après année, la palme de la rubrique la plus consultée.

De ces notes, 26 ont été demandées par le Palais Royal dans le cadre de la visite de chefs d'État étrangers ou de remise de lettres de créance de nouveaux ambassadeurs.

Les personnes ou instances suivantes ont également sollicité des notes : le Premier Ministre, le Ministre des Affaires étrangères, le SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération au Développement, les ambassades belges à l'étranger, les ambassades de pays étrangers

en Belgique, les attachés économiques et commerciaux, le Parlement européen, les fédérations et chambres de commerce, les journalistes, les étudiants.

Les fiches bilatérales sont une version condensée des notes : elles offrent un aperçu concis des relations commerciales entre la Belgique et un partenaire. Disponibles en anglais, elles sont téléchargeables sur le site de l'Agence. 184 fiches ont été générées sur demande en 2014.

Elles sont utilisées par de nombreux partenaires et par la presse, notamment pour illustrer des articles de fond.

Brochures trimestrielles, brochure annuelle et notes de commentaires

Chaque trimestre une brochure reprenant les principales données du commerce extérieur de la Belgique est publiée. Cette brochure est disponible en deux versions : une version bilingue français / néerlandais et une version anglaise.

Des notes de commentaires trimestrielles rédigées en français, en néerlandais et en anglais dressent un tableau précis de l'évolution tant des importations que des exportations de la Belgique sur 3, 6, 9 ou 12 mois.

Une fois par an, l'ACE publie une brochure détaillant le commerce extérieur de la Belgique avec tous les pays du monde et selon les 22 sections de la Nomenclature.



Une note globale sur le commerce mondial basée sur les résultats fournis par l'Organisation mondiale du Commerce (OMC) est également rédigée en trois langues (français, néerlandais et anglais). Cette note permet de situer les performances commerciales de la Belgique par rapport à celles des autres pays du monde.

Le Service Statistiques publie de surcroît la liste des princi-

paux produits exportés par la Belgique et la part que s'adjuge la Belgique dans les exportations mondiales de ce produit ou groupe de produits. Ce document reprend par ordre d'importance décroissante les différents produits pour lesquels notre pays s'est classé 1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e ou 5^e exportateur mondial.

Outre ces activités, le Service a publié ses traditionnelles notes et commentaires trimestriels

relatifs au commerce extérieur belge, le « World Trade » et le « Belgian Foreign Trade ».

Enfin, une fiche synthétique continents / produits est éditée mensuellement; elle offre une vue synthétique des principaux partenaires et produits échangés.

Abonnements

Le nombre de clients abonnés de l'ACE s'est élevé à 371, soit 26 nouvelles souscriptions en 2014. Ceux-ci reçoivent à une fréquence déterminée (mois, trimestre, année) des chiffres correspondant à une demande précise ou à leur profil d'intérêt.

Toutes les missions diplomatiques et tous les postes consu-

lares belges trouvent tous les mois dans leur boîte d'e-mails les résultats du commerce extérieur de la Belgique avec le ou les pays de leur juridiction. Ces données sont aussi envoyées à tous les attachés économiques et commerciaux des trois Régions.

L'ACE assure également l'envoi de données statistiques à certaines

sociétés ou à certaines ambassades étrangères qui souhaitent des informations plus pointues que celles portant sur les 22 sections de la Nomenclature.

Tous ces chiffres sont transmis par voie électronique sous format .xls.

1.3.3 ATTESTATIONS FISCALES

L'exonération fiscale pour personnel additionnel engagé pour l'exportation est une mesure de soutien fiscal du SPF Finances (art. 67 du Code des Impôts sur les Revenus 1992 introduit par la loi du 27 octobre 1997 portant des dispositions relatives aux stimuli fiscaux pour l'export et la recherche, Moniteur Belge 2 décembre 1997). Elle prévoit une exonération fiscale du bénéfice imposable à concurrence d'EUR 10.000 (indexés pour l'année 2014, revenus 2013 à EUR 15.050) dans le cas de l'engagement en Belgique d'un membre du personnel supplémentaire à temps plein en tant que chef de service « export ».

Peuvent bénéficier de cette exonération les entreprises industrielles, commerciales et

agricoles (qu'il s'agisse de « starters », de PME ou de grandes entreprises). Cette exonération n'est pas applicable aux professions libérales, aux employés ou à toute personne exerçant déjà une activité lucrative.

Si le chef de service export nouvellement nommé était déjà employé à temps plein dans la société, l'exonération peut également être obtenue pour peu que l'entreprise engage un nouveau travailleur à temps plein endéans les 30 jours de la prise de fonction du chef de service export.

L'octroi de cette exonération est soumis d'une part à l'introduction d'une déclaration nominative en vue d'obtenir l'exonération pour chef de service export

et d'autre part à l'obtention d'une attestation délivrée par l'ACE.

En 2014, 52 attestations ont été octroyées dont 9 nouveaux dossiers pour 43 existants. 47 sociétés bénéficiaires sont néerlandophones et 5 francophones.

1.4

RÉGLEMENTATIONS ET QUESTIONS JURIDIQUES

L'article 2 de l'annexe 1 à l'Accord de Coopération stipule qu'en ce qui concerne l'information et la documentation juridique et réglementaire, l'Agence est compétente pour les matières suivantes :

- l'exportation (réglementations belge et européenne)
- les régimes de vente et les obligations contractuelles y afférentes
- le contrôle des produits : prescriptions et normes sanitaires
- les obligations fiscales (douanes et taxes indirectes)
- les pratiques commerciales
- la vente et la distribution
- l'exportation et l'importation en Belgique
- la propriété industrielle
- l'implantation à l'étranger et
- les règles de paiement et les litiges commerciaux.

Depuis quelques années, outre la diffusion d'informations générales (copies de textes de

lois, tarifs à l'importation, noms d'avocats...), une tendance claire se dégage, à savoir la communication de conseils concrets.

La plupart des requêtes portent sur :

- les choix stratégiques : quelle technique de distribution, quel régime douanier, quelles conditions de livraison... sont les plus appropriés dans une situation concrète donnée ?
- la vérification ou l'adaptation des contrats : relecture des contrats, formulation de contre-propositions...
- l'application des prescriptions administratives : comment facturer, comment appliquer la TVA, quels documents joindre, comment légaliser...?
- l'évaluation des conséquences des actes juridiques : évaluation de l'indemnité due au client suite à la résiliation d'une agence commerciale, choix des conditions de paiement, importance de la réserve de propriété...
- l'analyse des situations de litige : arbitrage ou tribunaux...

Les réponses à ces questions sont généralement communiquées par écrit. Dans des cas plus rares, pour des raisons pratiques (personnel restreint, disponibilité limitée, temps compté) et à la demande expresse des partenaires régionaux, des entretiens directs peuvent avoir lieu avec les sociétés concernées.

Certains projets méritent une mention particulière. Après avoir développé en 2013 sa première application « juridique » en ligne (<http://incoterms.abh-ace.be>), une nouvelle application concernant les techniques de distribution a été mise à disposition (<http://distribution-channels.abh-ace.be/fr/index.html>). En 2015, une autre suivra, portant sur la TVA. Chacune d'entre elles a pour vocation d'aider les utilisateurs à faire des choix judicieux dans l'organisation de leurs transactions internationales. L'objectif n'est pas de « réinventer à chaque fois la roue ». Lorsque d'autres applications intéressantes sont identifiées ailleurs, elles sont également référencées sur le site de l'ACE.

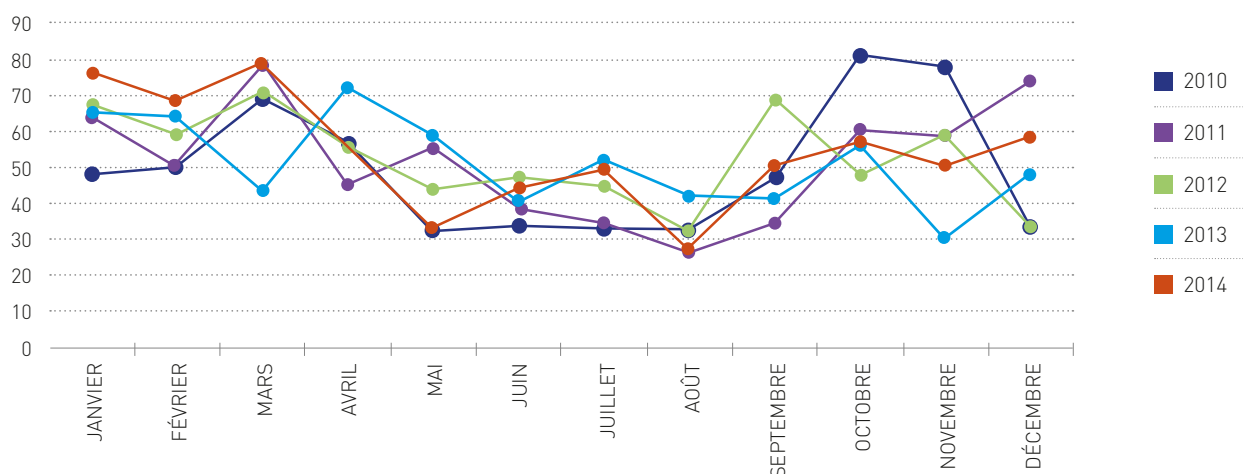
1.4.1 DOSSIERS RÉGLEMENTATION

Durant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014, le Service Réglementations a ouvert 643 nouveaux dossiers, portant ainsi à 4.592 le total traité depuis 2006 (en date du 31/12/2014).

Les demandes par téléphone et les questions émanant de visiteurs, non confirmées par écrit, ne sont pas prises en compte.



FIG. 11 NOMBRE DE DOSSIERS TRAITÉS PAR LE SERVICE RÉGLEMENTATIONS, 2010 - 2014

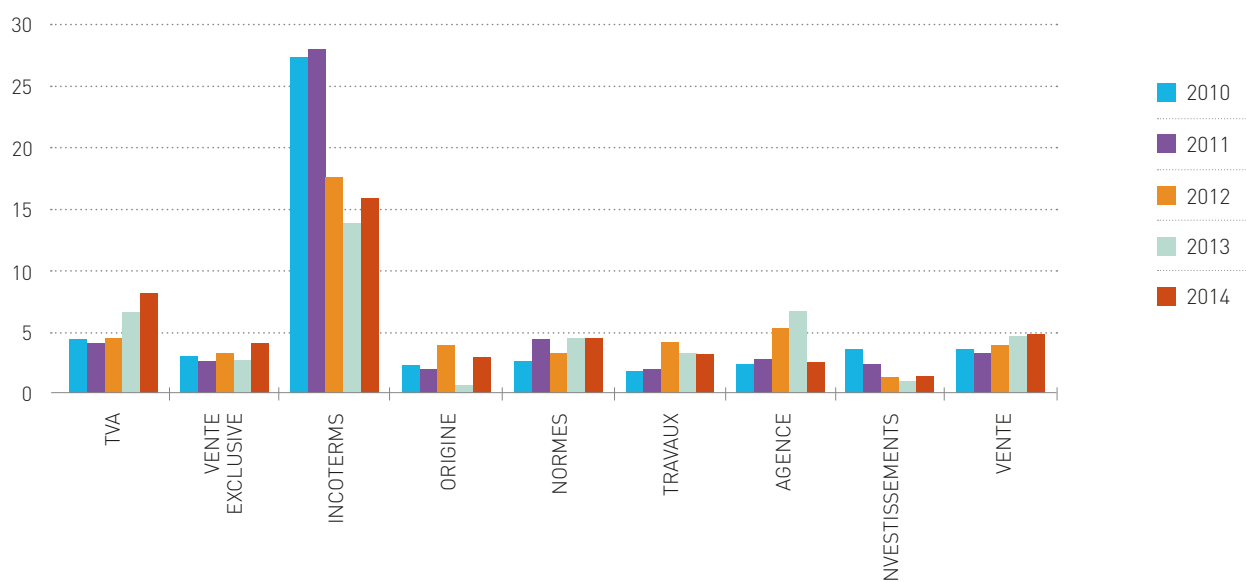


Depuis la création du Service Réglementations, la répartition des dossiers selon le type de question est restée relativement stable : les dossiers de litige (presque inexistant en 2013) et ceux concernant la propre organisation juridique

de l'Agence représentent une faible part du volume, tandis que la grande majorité (constamment environ 80 %) porte sur des questions de réglementation émanant des sociétés et des fédérations.

La ventilation des dossiers réglementation selon la nature des questions posées s'est présentée comme suit en 2014 :

FIG. 12 VENTILATION DES DOSSIERS RÉGLEMENTATION PAR SUJET, 2010 - 2014



La grande prévalence des questions relatives aux Incoterms (qui culminent en 2010 et 2011) s'est quelque peu tempérée en 2012 ainsi qu'en 2013, avant de rebondir en 2014. Ce thème reste de loin le plus important parmi les sujets des dossiers soumis au Service Réglementations. La contribu-

tion de l'ACE à la rédaction et à la traduction de ces règles commerciales internationales, la participation à différents séminaires et formations relatives à ce sujet, ainsi que le développement d'une application n'y sont certainement pas étrangers.

Il est en outre frappant de constater que les thèmes plus « réglementaires » (TVA, douane, documents, normes...), pour lesquels l'intérêt était quelque peu limité au cours des années précédentes, ont repris du terrain tout comme plusieurs « thèmes contractuels » (distribution sous

tous ses aspects, ventes). Sur ce point également, la collaboration de l'ACE à des séminaires et au développement de modèles de contrats a certainement joué un rôle. Les questions relatives à la TVA notamment affichent une forte croissance depuis 2012.

Les thèmes plus « juridiques » non liés à la liberté contractuelle (et donc à l'autonomie de déci-

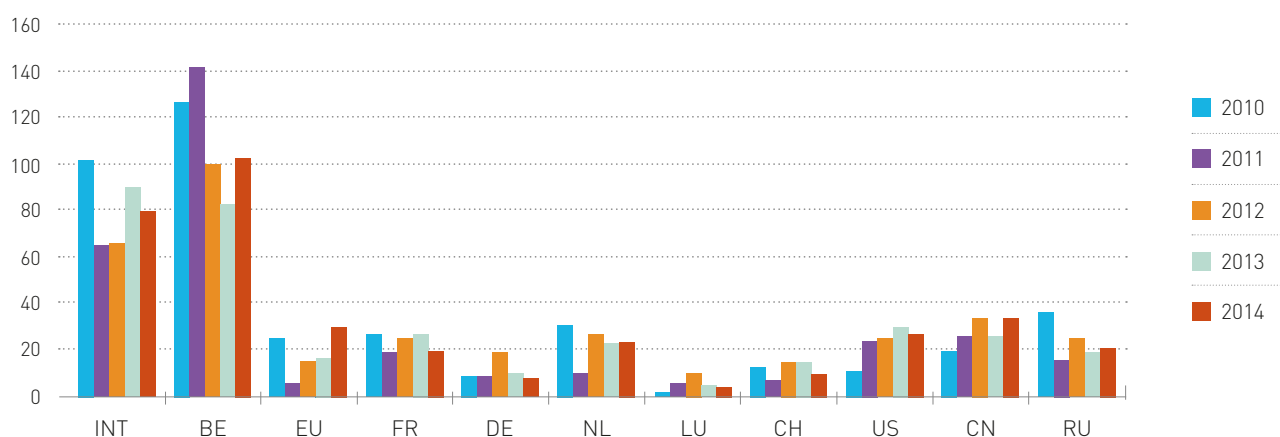
sion), mais ayant trait à la « documentation sur la réglementation applicable » (investissements, propriété intellectuelle...) semblent définitivement relégués au second plan.

De manière générale, le constat selon lequel les questions soumises sont très variées se confirme. Elles nécessitent pour leur traitement une connaissance

large et concrète de tous les aspects du commerce international. Ceci n'empêche toutefois pas une corrélation évidente entre, d'une part, les thématiques présentées à l'extérieur par le Service Réglementations — essentiellement lors de formations et de séminaires — et, d'autre part, les questions qui lui sont soumises.

1.4.2 RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES QUESTIONS

FIG. 13 VENTILATION GÉOGRAPHIQUE DES QUESTIONS, 2010 – 2014



Dans le passé, la répartition géographique des dossiers traités est restée relativement stable avec traditionnellement une part importante de « questions sans contexte géographique particulier » (environ 20 %). Depuis 2011, c'est cependant le constat inverse qui prévaut. En 2014, seulement 12 % des questions ne présentent aucun contexte géographique particulier.

Les demandes relatives à la réglementation belge restent encore nombreuses, mais le fait le plus marquant est l'augmentation du volume de questions concernant certains grands marchés lointains (États-Unis, Chine, Fédération de Russie et également, depuis 2014, Brésil). Celles-ci gagnent du terrain par rapport à celles ayant trait aux pays de l'UE. Le retour frappant dans les

statistiques des États européens particulièrement touchés par la crise de la zone euro (tels que l'Espagne et l'Italie) semble durable.

Les pays arabes connaissant des problèmes d'embargo continuent également de présenter des scores importants.

1.5

SITES WEB

1.5.1 LE SITE DE L'AGENCE POUR LE COMMERCE EXTÉRIEUR

TAB.4 ÉVOLUTION DU NOMBRE DE VISITEURS UNIQUES SUR BASE MENSUELLE DE WWW.ABH-ACE.BE (2013 – 2014)

	2013	2014
Janvier	6.117	8.507
Février	4.653	5.801
Mars	5.123	5.114
Avril	3.707	3.986
Mai	3.804	4.036
Juin	3.386	2.971
Juillet	2.686	2.189
Août	2.169	2.493
Septembre	3.757	5.286
Octobre	5.163	5.586
Novembre	5.230	5.703
Décembre	3.729	3.623
Total	49.524	55.295

Cette année, le site web de l'Agence pour le Commerce extérieur a dépassé pour la première fois le cap des 50.000 visiteurs uniques. Cette augmentation est d'autant plus remarquable que les trois années précédentes des accroissements conséquents (de respectivement 30 %, 32 % et 21 %) avaient déjà été enregistrés. Le lancement du site web en anglais y a certainement contribué. Celui-ci est en ligne depuis un an et demi et attire un public spécifique.

FIG.14 ÉVOLUTION DU NOMBRE DE VISITEURS UNIQUES SUR BASE MENSUELLE DE WWW.ABH-ACE.BE, 2013 – 2014

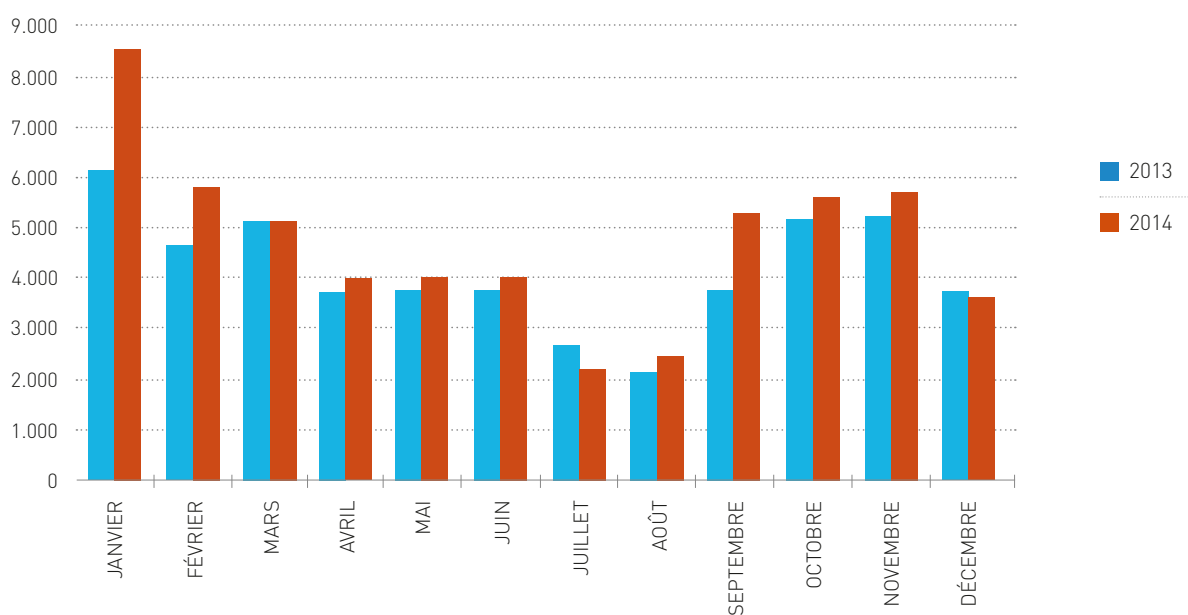
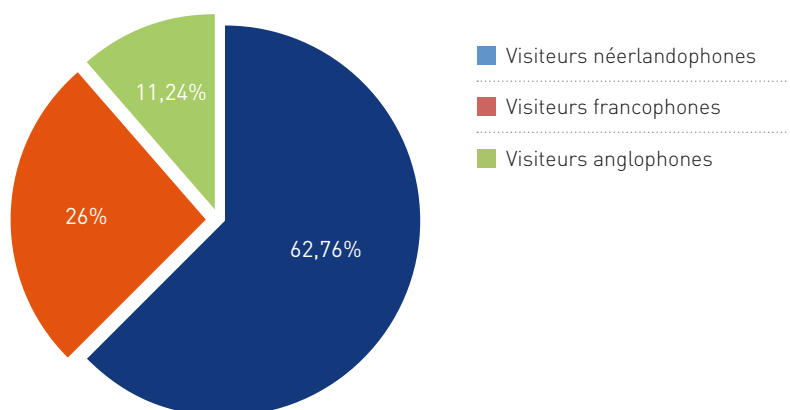


FIG. 15 RÉPARTITION LINGUISTIQUE DES VISITEURS WWW.ABH-ACE.BE EN 2014



62,76 % du total des pages visitées sont consultées par des néerlandophones alors que les pages francophones et anglophones représentent respectivement 26 % et 11,24 % de l'ensemble.

TAB.5 APERÇU DES RUBRIQUES LES PLUS CONSULTÉES DE WWW.ABH-ACE.BE

Rubriques les plus consultées sur base des 50 pages les plus visitées	En %
Statistiques	68 %
Études économiques	9 %
Missions économiques	7 %
Réglementation	4 %

Les pages statistiques sont de loin les plus consultées et ce, pour les trois langues. Les notes et fiches bilatérales sont activement téléchargées. La rubrique des études économiques se situe en deuxième position et les missions économiques complètent le top 3 des rubriques les plus consultées.

FIG. 16 NOUVELLE APPLICATION : COMMENT ORGANISER VOTRE DISTRIBUTION À L'ÉTRANGER ?



Suite au succès de l'application Incoterms, une nouvelle app – relative aux réseaux de distribution – a été lancée cette année. Ces deux outils sont accessibles via le site web de l'Agence. En 2015, une nouvelle application relative à la facturation ou non de la tva sera mise en ligne.

Saviez-vous que ?

- Un visiteur moyen reste actif 4,15 min. sur le site.
- 31,5 % des visiteurs sont des visiteurs récurrents.
- Environ 75 % des pays se sont connectés au moins une fois sur le site de l'Agence.

1.5.2 WWW.BELGIANECONOMICMISSION.BE

Au cours de leur 3^e année d'existence, les sites internet spécifiques à chaque mission économique ont confirmé leur popularité auprès des participants et des partenaires locaux.

La fréquentation moyenne par site en 2013 s'élevait à 2.219 visiteurs uniques, avant d'atteindre

2.384 en 2014. Ces statistiques représentent 6,7 visiteurs uniques par participant en 2013, un ratio grimpant à 7,5 en 2014.

Comme l'an dernier, 60 % des visites étaient effectuées depuis la Belgique. Suivent Oman, l'Arabie saoudite, la Malaisie, Singapour, la Colombie, le Pérou et

la France. Les données les plus consultées étaient les profils des participants, les activités et le programme ainsi que les galeries de photos.

TAB.6 NOMBRE DE VISITEURS SUR WWW.BELGIANECONOMICMISSION.BE EN 2014

Mission	Participants	Dates	Visites	Visiteurs uniques
Arabie saoudite & Oman	353	27/02 - 30/03	4.321	2.574
Colombie & Pérou	291	07/10 - 04/11	3.101	1.838
Malaisie & Singapour	304	06/11 - 15/12	3.281	2.153
Total 2014	948	01/01 - 15/12	12.530	7.152

NOUVELLE APPLICATION MOBILE

La nouveauté 2014 a été le lancement d'une application du site pour les utilisateurs iOS et Android, et ce, depuis la mission économique Colombie & Pérou. Grâce à celle-ci, les participants peuvent notamment entrer en contact avec d'autres participants (ce qui facilite la mise en réseau), télécharger le programme, les activités et les publications, consulter les photos, contacter les organisateurs et même convertir la monnaie locale en euro. Cette app a été accueillie avec enthousiasme.



LES MÉDIAS SOCIAUX

Depuis 2014, l'ACE est également présente sur différents médias sociaux.

La page Facebook « Belgian Economic Mission » publie les moments clés de la préparation et des activités de chaque mission. Les messages, liens et photos des partenaires y sont également partagés.

Le groupe LinkedIn, quant à lui, vise plutôt la diffusion d'informations économiques dans le cadre d'une mission ainsi que le networking entre participants.



1.6

COLLABORATION AUX INITIATIVES DE TIERS

À titre occasionnel, l'Agence a prêté son concours à diverses manifestations. Dans la plupart des cas celles-ci sont organisées par les services régionaux de promotion du commerce extérieur (ou en étroite collaboration avec ceux-ci) ainsi que par le SPF Affaires étrangères. Au cours de l'année 2014, l'ACE a contribué aux activités suivantes :

- Janvier 2014 : Contribution à la rédaction d'un article pour « Belgian Research in Europe »
- 23 janvier 2014 : Présentation de la mission Arabie saoudite et Oman à l'Arab Belgian Luxembourg Chamber of Commerce (ABLCC)
- 7 février 2014 : Session d'information pour les diplomates, organisée par l'ACE
- 5 juin 2014 : Présentation au Service Statistiques à la Belgian-Luxembourg Chambers of Commerce Abroad Academy

- 4 juillet 2014 : Séminaire « Missions économiques : tremplins de vos exportations », organisé par Bruxelles Invest & Export
- 16 octobre 2014 : Session d'information « Soutien aux exportations et investissements à l'étranger », organisée par Agoria
- 3 novembre 2014 : Plateforme internationale FEB Russie - Présentation des dernières statistiques du commerce bilatéral, organisée par la FEB.

Durant toute l'année :

- Le Service Réglementations a dispensé une cinquantaine de formations relatives à différents aspects du commerce international (Incoterms, vente, techniques de paiement, représentation et distribution...) :
- ▶ des formations ouvertes

- ▶ à l'étranger : entre autres à Paris, Vienne, Zagreb, Oran, Sofia, Amsterdam...
- ▶ en Belgique : entre autres pour VOKA, UNIZO, BECI, Portilog, Business Clubs...
- ▶ des formations internes de collaborateurs pour améliorer le fonctionnement de différentes entreprises et organisations (MSF, Siemens, The Chocolate Group...)
- ▶ dans l'enseignement : VUB (BICCS), UA, ITMMA, IBI...

- Le Service DSI a fourni sa contribution à la diffusion d'informations en provenance d'organismes tels qu'Agentschap Ondernemen, la CTB, les chambres de commerce...



2

LE COMMERCE EXTÉRIEUR DE LA BELGIQUE EN 2014

2.1

EXPORTATIONS



2.2

IMPORTATIONS



2.3

BALANCES COMMERCIALES GÉOGRAPHIQUES

ANALYSE DES CHIFFRES DE 2014

(SOURCE : EUROSTAT - CONCEPT COMMUNAUTAIRE*)

Évolution générale du commerce extérieur belge

TAB.7 ÉVOLUTION DES EXPORTATIONS ET IMPORTATIONS BELGES EN 2013 - 2014

En millions EUR	Exportations	Importations	Balance	Couverture
01-12/2013	352.955,7	340.092,9	12.862,8	103,8
01-12/2014	353.214,6	339.391,1	13.823,4	104,1
Var. (en %)	0,1	-0,2		

Le phénomène de la diversification de la clientèle internationale de la Belgique observé ces dernières années marque le pas. En effet, l'importance croissante qu'avaient prise certaines économies émergentes comme le Brésil, la Russie, l'Inde, la Chine et l'Afrique du Sud ne s'est pas confirmée. Dès lors, la part que représente l'Europe dans le total des exportations belges s'est accrue.

Position de la Belgique comparée aux autres pays de l'UE

Alors qu'en 2013 la Belgique affichait de meilleurs résultats que la moyenne européenne tant à l'exportation qu'à l'importation, la tendance s'est inversée en 2014. C'est ce qu'illustre le tableau ci-dessous.

► Exportations

TAB.8 ÉVOLUTION DES EXPORTATIONS EN 2013 - 2014

En millions EUR	2013	2014	Variation (en %)	Part (en %)
1 Allemagne	1.093.160,4	1.134.808,8	3,8	24,5
2 Pays-Bas	505.651,5	505.755,6	0,0	10,9
3 France	437.439,2	438.624,6	0,3	9,5
...				
6 Belgique	352.955,7	353.214,6	0,1	7,6
...				
Total UE-28	4.578.957,3	4.636.439,4	1,3	100,0

Les exportations totales européennes (UE-28) de marchandises se sont chiffrées en 2014 à EUR 4.636,4 milliards. **La Belgique représentait 7,6 % de ces exportations et se classait 6^e pays européen.** L'Allemagne a conservé la première place avec une part de 24,5 %, suivie des Pays-Bas (10,9 %) et de la France (9,5 %).

Les ventes européennes (UE-28) ont enregistré une hausse globale de 1,3 % en 2014 tandis que celles de la Belgique ont augmenté de seulement 0,1 %. Les exportations de l'Allemagne et de la France ont évolué de respectivement 3,8 % et 0,3 % alors que celles des Pays-Bas ont stagné.

La Belgique a progressé moins rapidement que la moyenne européenne. Elle perd donc des parts de marché dans les exportations européennes en 2014.

► Importations

TAB.9 ÉVOLUTION DES IMPORTATIONS EN 2013 - 2014

En millions EUR	2013	2014	Variation (en %)	Part (en %)
1 Allemagne	897.187,3	915.057,6	2,0	20,2
2 Royaume-Uni	493.808,1	514.121,5	4,1	11,4
3 France	513.114,4	510.264,1	-0,6	11,3
...				
6 Belgique	340.092,9	339.391,1	-0,2	7,5
...				
Total UE-28	4.456.528,4	4.528.749,9	1,6	100,0

Les importations européennes totales (UE-28) de marchandises se sont chiffrées en 2014 à EUR 4.528,7 milliards. **La Belgique représentait 7,5% de ces importations et se classait 6^e pays européen.** L'Allemagne a conservé la première place avec une part de 20,2%, suivie du Royaume-Uni (11,4%) et de la France (11,3%).

Les achats européens ont progressé de 1,6% en 2014 tandis que ceux de la Belgique ont reculé de 0,2% au cours de la même période. Les importations de l'Allemagne et du Royaume-Uni ont enregistré des hausses de respectivement de 2,0% et de 4,1% alors que celles de la France ont diminué de 0,6%.

Les achats belges ont régressé alors que la moyenne européenne a au contraire augmenté. La Belgique est au niveau européen un acheteur proportionnellement moins important qu'en 2013.

** Concept communautaire / concept national*

*Les résultats sont présentés selon le **concept communautaire** qui, à la différence du concept national, tient compte notamment des opérations à l'importation et à l'exportation réalisées par des non-résidents assujettis à la TVA en Belgique et dans lesquelles aucun résident n'intervient. Les retours de marchandises sont également pris en compte.*

2.1

EXPORTATIONS

2.1.1 ÉVOLUTION GÉOGRAPHIQUE DES EXPORTATIONS

Europe

L'analyse de l'évolution des exportations belges à destination des autres pays européens repose sur une double distinction. D'une part, il convient de différencier les *pays de l'Union européenne* des *pays situés hors de l'Union européenne*. D'autre part, il faut également subdiviser les pays de l'Union européenne en deux catégories :

- les pays appartenant à la zone euro et
- les pays extérieurs à la zone euro.

Les livraisons effectuées à destination des pays membres de l'**Union européenne** ont progressé de **0,8%** en 2014 alors qu'elles avaient déjà enregistré une hausse de 1,9% l'année précédente. Les exportations belges vers les pays de la zone euro ont reculé en 2014 tandis que celles à destination des pays extérieurs à la zone euro ont augmenté. Ces évolutions se sont chiffrées comme suit :

- +8,9% en 2014 contre +6,3% en 2013 pour le second.
- -1,1% en 2014 contre +0,9% en 2013 pour le premier groupe de pays et

FIG. 17 VARIATION DES LIVRAISONS À L'UNION EUROPÉENNE EN 2014 (2013) (EN %)



Pays de la zone euro

La meilleure performance en termes de pourcentage de progression dans la zone euro a été réalisée par la Grèce (+7,1 %), effet de rattrapage pour un pays dont l'économie a fortement souffert de la crise ces dernières années.

Les livraisons belges ont aussi augmenté en 2014 à destination de l'Autriche (+6,6 %), du Portugal (+4,8 %), de l'Espagne (+4,2 %), de l'Irlande (+2,9 %), de la Slovaquie (+1,8 %) et de Chypre (+0,4 %).

Malgré ces évolutions positives, les exportations totales belges à destination de la zone euro ont régressé de 1,1 % en 2014. Ceci était principalement dû aux baisses enregistrées à Malte (-24,6 %), en Estonie (-9,9 %), au Grand-Duché de Luxembourg (-7,2 %), aux Pays-Bas (-4,1 %), en Finlande (-4,1 %), en Lettonie (-3,0 %) et en Allemagne (-0,9 %).

Pays extérieurs à la zone euro

Grâce aux résultats positifs enregistrés avec la Croatie (+33,6 %), la Bulgarie (+19,3 %), le Royaume-Uni (+11,3 %), la Hongrie (+11,2 %) et la Pologne (+8,9 %), les exportations belges vers les pays hors zone euro se sont accrues de 8,9 % en 2014. La baisse des ventes observée en Lituanie (-10,6 %) n'a pas eu d'impact.

Les exportations belges à destination des **autres pays européens hors UE** ont reculé de 8,7 % en 2014 alors qu'elles avaient enregistré une croissance de 4,0 % l'année précédente. Ceci est principalement dû à la chute des ventes vers la Russie. En effet, suite au différend commercial entre l'Occident et la Russie, les exportations belges vers ce pays sont passées d'EUR 5,1 milliards en 2013 à EUR 4,1 milliards en 2014, ce qui correspond à une diminution de 20,0 %. Les ventes à l'Ukraine (-30,3 %), à la Norvège (-7,2 %) et à la Suisse (-2,9 %) ont

également reculé au cours de cette période.

Les hausses des exportations belges vers l'Islande (+10,7%) et vers la Turquie (+4,3%) n'ont pas suffi à compenser les pertes mentionnées ci-dessus.

FIG. 18

VARIATION DES EXPORTATIONS VERS LES PAYS EUROPÉENS HORS UE EN 2014 (2013) (EN %)



Exportations intercontinentales

Les évolutions constatées au niveau des **exportations intercontinentales** sont fort divergentes. Alors qu'elles ont augmenté à destination de l'Asie et de l'Afrique, les exportations vers l'Amérique et l'Océanie ont affiché un recul, comme indiqué ci-dessous :

- **Afrique** : +1,7% en 2014 contre +13,2% en 2013,
- **Amérique** : -0,9% en 2014 contre -3,0% en 2013,
- **Asie** : +2,7% en 2014 contre -0,1% en 2013 et
- **Océanie** : -9,1% en 2014 contre -0,2% en 2013

En **Afrique**, les livraisons se sont contractées entre autres à destination du Ghana (-24,9%), de la Libye (-23,7%), du Nigéria (-16,8%), du Cameroun (-11,7%), de la Tunisie (-11,0%), de l'Afrique du Sud (-9,3%), de l'Égypte (-7,6%) et de la République Démocratique du Congo (-6,2%). Ces reculs n'ont pas été compensés par les bonnes performances des expor-

tations enregistrées vers la Côte d'Ivoire (+8,8%), l'Algérie (+8,1%), le Kenya (+3,8%), l'Angola (+2,8%) et le Maroc (+2,1%).

En **Amérique**, les exportateurs belges ont aussi vu leurs ventes globales régresser de 0,9% en 2014, principalement à cause des replis importants observés en Argentine (-58,6%), au Canada (-20,1%), au Chili (-17,2%), au Pérou (-8,1%), au Mexique (-7,6%), au Venezuela (-1,2%) et au Brésil (-1,1%). Les bonnes performances, notamment à Cuba (+15,4%), en Colombie et aux États-Unis (chacun +6,0%), n'ont pas été suffisantes pour compenser les reculs précités.

En **Asie**, les ventes de la Belgique se sont accrues principalement à destination de la Jordanie (+65,7%), de la Corée du Sud (+16,0%), de Singapour (+12,9%), des Émirats arabes unis (+10,9%), de l'Inde (+8,0%), d'Israël (+6,3%), de Hong Kong (+3,9%) et de la Chine (+3,6%). Les exportations belges les plus négativement im-

pactées sont celles à destination du Sri Lanka (-51,5%), de la Syrie (-16,0%), de la Malaisie (-14,3%), du Japon (-12,1%), de la Thaïlande (-10,2%), du Pakistan (-10,2%), du Koweït (-9,2%), de l'Arabie saoudite (-7,3%), du Vietnam (-5,8%) et de Taiwan (-5,5%). L'Asie reste le premier client de la Belgique en dehors de l'Europe. Nos exportations ont affiché une hausse de 2,7% en 2014 à destination de ce continent, qui se classe deuxième par ordre d'importance après l'Europe.

L'**Océanie** enregistre globalement des résultats négatifs. Les exportations totales vers ce continent ont en effet régressé de -9,1% en 2014 (contre -0,2% en 2013). Après une légère baisse de 0,6% en 2013, les ventes à destination de l'Australie ont reculé nettement plus en 2014, de 9,7%. Les livraisons vers la Nouvelle-Zélande ont quant à elles régressé de 9,5%.

Parts de marché

L'**Union européenne** reste le principal client de la Belgique. La part des exportations belges imputées à l'UE s'est même légèrement accrue entre 2013 et 2014, passant de 70,1 % à 70,6 %. La tendance à la baisse observée auparavant au profit des économies émergentes telles que le Brésil, la Russie, l'Inde, la Chine et l'Afrique du Sud semble donc s'estomper.

Les *pays de la zone euro* s'attribuent à présent 56,1 % des exportations (contre 56,7 % en 2013), tandis que la part des *autres pays de l'UE* a évolué de 13,3 % à 14,5 %.

En ce qui concerne les quatre clients les plus importants de la Belgique, quelques légères variations sont à souligner :

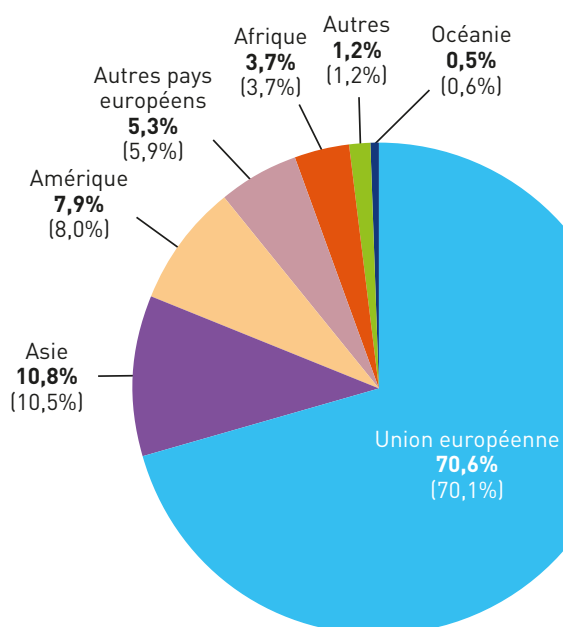
- la part de l'Allemagne a diminué de 16,9 % à 16,7 %,
- la part de la France est restée stable à 15,6 %,
- la part des Pays-Bas s'est amoindrie de 12,3 % à 11,8 %,
- la part du Royaume-Uni a augmenté de 7,5 % à 8,4 %.

La part des pays européens **hors Union européenne** a régressé en 2014, de 5,9 % à 5,3 %. Comme mentionné précédemment, les relations commerciales tendues avec la Russie sont l'une des causes de cette baisse.

De 2013 à 2014, les parts des différents continents dans le commerce extérieur belge total ont évolué comme suit :

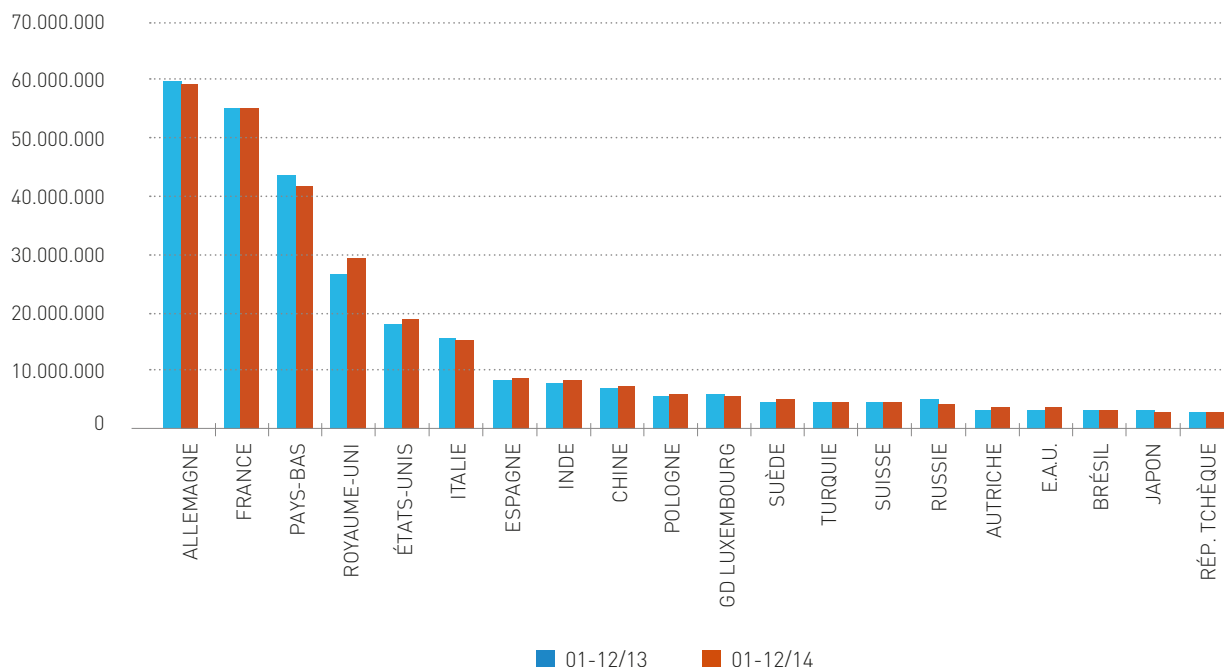
- **Afrique** : restée stable à 3,7 %
- **Amérique** : 7,9 % en 2014 contre 8,0 % en 2013
- **Asie** : 10,8 % en 2014 contre 10,5 % en 2013
- **Océanie** : 0,5 % en 2014 contre 0,6 % en 2013

FIG. 19 PART DES EXPORTATIONS PAR CONTINENT EN 2014 (2013)



Tous continents confondus, nos **20 principaux clients** ont été les suivants :

FIG. 20 LES 20 PRINCIPAUX CLIENTS DE LA BELGIQUE (X EUR 1.000)



Avec EUR 59.134,1 millions, l'**Allemagne** est restée notre premier client malgré une baisse des ventes belges de 0,9%. En 2013, les livraisons s'étaient établies à EUR 59.699,1 millions.

La **France** conserve la deuxième place. Les exportations belges de

biens à destination de l'Hexagone se sont chiffrées à EUR 55.045,5 millions. Les ventes vers ce pays ont baissé de 0,4% par rapport à 2013 où elles atteignaient EUR 55.255,0 millions.

Enfin, les livraisons belges à destination des **Pays-Bas** ont éga-

lement diminué, passant d'EUR 43.466,4 millions en 2013 à EUR 41.700,2 millions en 2014.

2.1.2 ÉVOLUTION SECTORIELLE DES EXPORTATIONS

Avec 23,5% des exportations belges totales, la section des **produits chimiques** se taille toujours la part du lion. De 2013 à 2014, les ventes de cette catégorie ont augmenté de 0,5%.

Avec une part de 12,1%, les **produits minéraux** arrivent en deuxième position. Les livraisons ont diminué de 9,7% en 2014, après une progression de 13,1% en 2013. Cette baisse est due en grande partie aux sous-sections

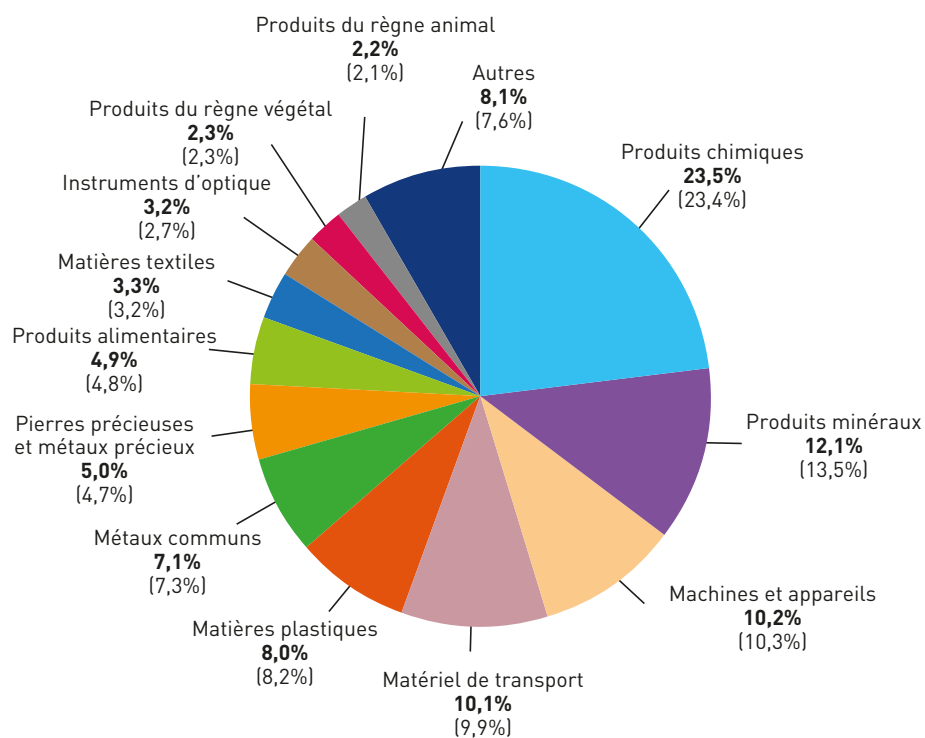
« huiles brutes de pétrole ou de minéraux bitumineux » et « gaz de pétrole et autres hydrocarbures gazeux ».

Les **machines et appareils** se sont classés en troisième position avec une part de 10,2%, et ce malgré un recul de leurs ventes de 1,1%.

Le **matériel de transport** figure au quatrième rang avec une part de 10,1% du total des exportations belges (+2,1%).

Les **matières plastiques** ont complété le top 5 des principales exportations belges. Malgré une baisse de 1,9%, ce groupe de produit s'est adjugé une part de 8,0%.

FIG. 21 RÉPARTITION SECTORIELLE DES EXPORTATIONS EN 2014 (2013)



2.2

IMPORTATIONS

2.2.1 ÉVOLUTION GÉOGRAPHIQUE DES IMPORTATIONS

Les importations de la Belgique en provenance des pays de l'**Union européenne** ont baissé de 1,5% en 2014, soit un recul moins conséquent qu'en 2013 (-2,6%). Les importations en provenance de la *zone euro* ont régressé de 1,5%. Les acquisitions effectuées par la Belgique depuis des *pays de l'UE hors zone euro* ont diminué de 1,6% alors qu'elles avaient déjà enregistré un repli de 0,3% l'année précédente.

Dans la **zone euro**, les importations belges ont diminué en provenance de Chypre (-33,6%), de Lettonie (-24,9%), de Malte

(-21,2%), du Portugal (-12,8%), d'Espagne (-6,2%), de France (-3,5%), de Slovaquie (-3,3%), des Pays-Bas (-2,5%) et d'Allemagne (-2,4%). Au cours de 2014, la Belgique a vu par contre croître ses achats venant d'Estonie (+23,5%), de Slovénie (+18,6%), de Grèce (+14,1%), d'Italie (+12,0%), du Grand-Duché de Luxembourg (+8,6%), d'Autriche (+3,4%), de Finlande (+2,8%) et d'Irlande (+2,1%). Cependant, ces progressions n'ont pas été suffisantes pour compenser les résultats négatifs.

Les importations en provenance des **pays n'appartenant pas à la zone euro** ont régressé de 1,6% en 2014. Ceci est principalement dû à la baisse des achats en provenance de Suède (-7,7%) et du Royaume-Uni (-7,1%). Ces reculs n'ont pas été compensés par la hausse des livraisons en provenance entre autres de Croatie (+45,7%), de Bulgarie (+41,4%), du Danemark (+23,2%), de Lituanie (+14,9%), de Hongrie (+10,8%) et de Pologne (+10,3%).

FIG. 22 VARIATION DES IMPORTATIONS EN PROVENANCE DE L'UNION EUROPÉENNE EN 2014 (2013) (EN %)



01-12/2013
01-12/2014

Les évolutions constatées au niveau des importations divergent d'un continent à l'autre. Les achats en provenance d'Afrique et d'Amérique ont augmenté en 2014 alors que ceux en provenance d'Asie et d'Océanie se sont contractés. Ces évolutions sont présentées ci-dessous :

- **Afrique** : +24,3% en 2014 contre -6,9% en 2013,
- **Amérique** : +6,1% en 2014 contre +6,5% en 2013,
- **Asie** : -2,3% en 2014 contre -0,7% en 2013 et
- **Océanie** : -14,1% en 2014 contre -16,4% en 2013.

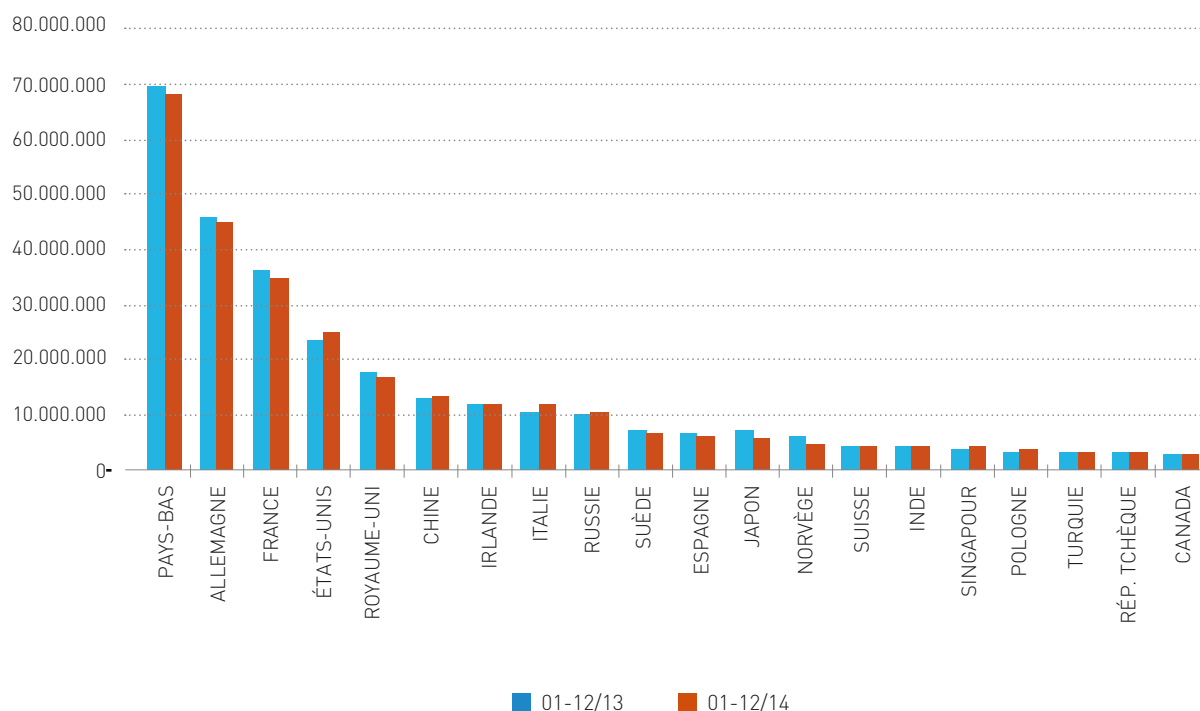
FIG. 23 VARIATION DES IMPORTATIONS EN PROVENANCE DES PAYS EUROPÉENS HORS UE EN 2014 (2013) (EN %)



Les achats effectués auprès des **autres pays européens hors UE** ont régressé de 0,6%, en raison des diminutions enregistrées en Norvège (-23,2%) et en Islande (-5,2%). Les hausses constatées des importations en provenance d'Ukraine (+21,4%), de Suisse (+10,7%), de Russie (+5,5%) et de Turquie (+4,5%) se sont révélées moins importantes que les reculs précités.

Tous continents confondus, les **20 principaux fournisseurs** de la Belgique en 2014 sont les pays mentionnés ci-après :

FIG. 24 LES 20 PRINCIPAUX FOURNISSEURS DE LA BELGIQUE (X EUR 1.000)



2.2.2 ÉVOLUTION SECTORIELLE DES IMPORTATIONS

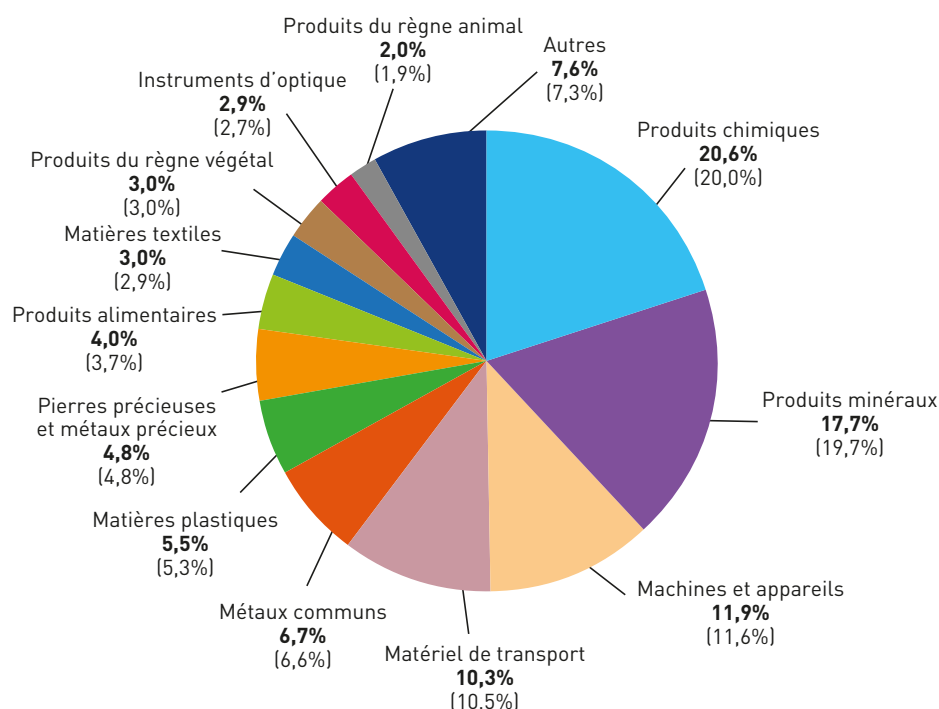
La tendance historique, déjà observée pour les exportations, se confirme : les **produits chimiques** arrivent en tête du classement avec un peu plus d'un cinquième (20,6%) des importations totales. Cette part a légèrement progressé en 2014 grâce à une hausse de

2,9% des acquisitions de ce type de marchandises.

Les **produits minéraux** occupent la deuxième place avec une part de 17,7%, ce qui représente un recul de 9,9%.

Les **machines et appareils**, le **matériel de transport** et les **métaux communs** complètent le top 5 avec des parts respectives de 11,9%, 10,3% et 6,7% des importations belges totales.

FIG. 25 RÉPARTITION SECTORIELLE DES IMPORTATIONS EN 2014 (2013)



2.3

BALANCES COMMERCIALES GÉOGRAPHIQUES

La Belgique a affiché une balance commerciale excédentaire avec l'**Union européenne**. Son solde s'est même considérablement renforcé, grimpant d'EUR 21,5 milliards en 2013 à EUR 27,0 milliards en 2014.

Pays de la zone euro

En 2014, le solde positif de la balance commerciale avec la France s'est accru à EUR 20,3 milliards (contre EUR 19,2 milliards en 2013). Des excédents,

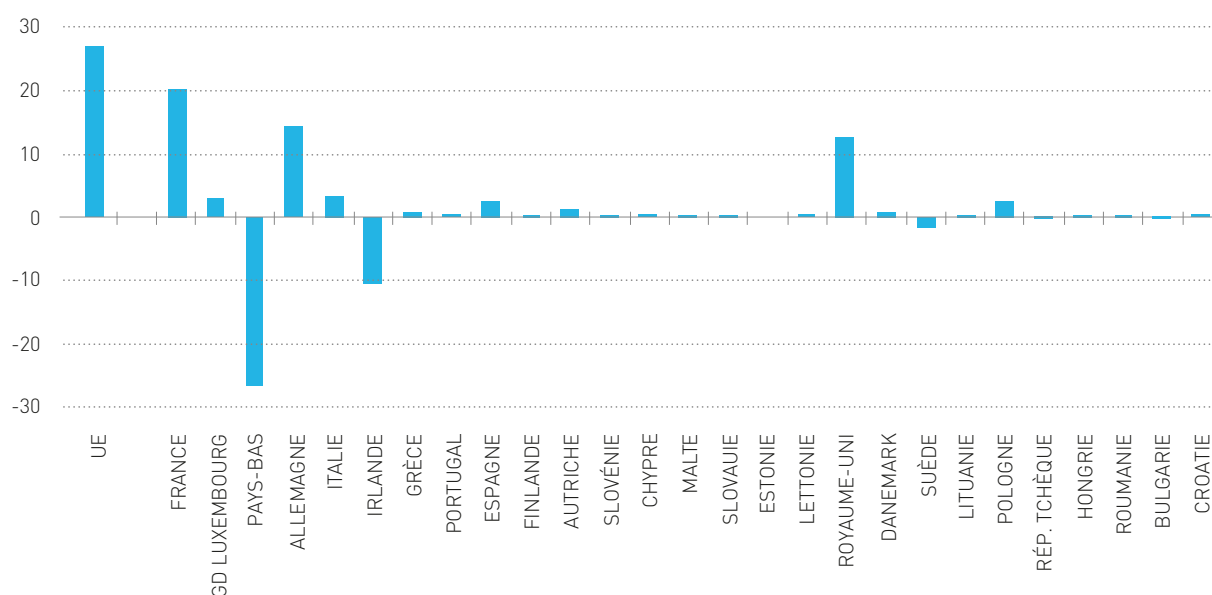
bien que moins conséquents, ont été enregistrés avec l'Allemagne (EUR 14,3 milliards), l'Italie (EUR 3,6 milliards), le Grand-Duché de Luxembourg (EUR 3,0 milliards), l'Espagne (EUR 2,7 milliards) et l'Autriche (EUR 1,6 milliard).

Le déficit commercial avec les Pays-Bas s'élève, comme en 2013, à EUR -26,3 milliards. La balance commerciale avec l'Irlande (EUR -10,4 milliards) penche également en défaveur de la Belgique

Pays extérieurs à la zone euro

Pour les pays hors de la zone euro, le solde commercial global est resté positif. L'excédent a même progressé d'EUR 11,3 milliards en 2013 à EUR 16,1 milliards en 2014.

FIG. 26 BALANCE COMMERCIALE BELGIQUE – UE (EN MILLIARDS D'EUR) EN 2014



La balance commerciale avec les **autres pays européens hors UE** est restée déficitaire. Le mali s'est même accentué, passant d'EUR -4,1 milliards à EUR -5,7 milliards. Le solde négatif de la Belgique avec la Russie a grimpé à EUR -6,4 milliards tandis que celui avec la Norvège a diminué d'EUR -4,4 milliards en 2013 à -3,1 milliards en 2014.

En ce qui concerne les autres continents, il y a lieu de constater que la balance commerciale de la Belgique avec l'**Amérique**

s'est fortement détériorée. Le déficit, qui se chiffrait à EUR -5,7 milliards en 2013, s'est amplifié jusqu'à atteindre EUR -8,1 milliards en 2014.

Notre déficit avec l'**Asie**, qui s'élevait à EUR -8,7 milliards en 2013, s'est allégé à EUR -6,6 milliards en 2014, grâce entre autres à la diminution du mali avec le Japon.

La balance commerciale de la Belgique avec l'**Afrique** s'est soldée en 2014 par un excédent d'EUR 2,9 milliards en faveur de

notre pays, soit un niveau inférieur à celui de l'année précédente (EUR 4,7 milliards).

Enfin, la balance commerciale avec l'**Océanie** a enregistré en 2014 un surplus d'EUR 449,5 millions, soit une croissance d'EUR 47,5 millions par rapport à 2013.

ORGANES DE GESTION

SITUATION AU 31.12.14

CONSEIL D'ADMINISTRATION



Président d'honneur

Sa Majesté le Roi



Présidente

Annemie Neyts-Uyttebroeck

Ministre d'État

Membre du Parlement européen



Vice-Président

Pierre Henri Rion

Business Angel

REPRÉSENTANTS DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

SECTEUR PUBLIC



Annemie Neyts-Uyttebroeck
Ministre d'État
Membre du Parlement européen



Régine Vandriessche
Adjoint au Directeur Général
Direction Générale des Relations bilatérales
SPF des Affaires étrangères, du Commerce extérieur
et de la Coopération au développement

SECTEUR PRIVÉ



Pieter Timmermans
Administrateur délégué de la
Fédération des Entreprises de Belgique (FEB)



Didier Malherbe
Vice-Président UCB
Administrateur délégué UCB Belgium

REPRÉSENTANTS DE LA RÉGION WALLONNE

SECTEUR PUBLIC



Pascale Delcomminette

Administratrice générale f.f. - Agence wallonne à l'Exportation et aux Investissements étrangers (AWEX)



Xavier Geudens

Directeur SPW DG 06 Direction de Liège-Luxembourg de l'Inspection économique

SECTEUR PRIVÉ



Pierre Henri Rion

Business angel



Jean-Jacques Westhof

Directeur Département Commerce extérieur de l'Union wallonne des Entreprises (UWE)

COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT



Nathalie Lafontaine

Chef de cabinet adjoint - Cabinet de M. Jean-Claude Marcourt, Vice-Président du Gouvernement wallon, Ministre de l'Économie, de l'Industrie, de l'Innovation et du Numérique et Vice-Président du Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et des Médias

REPRÉSENTANTS DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE

SECTEUR PUBLIC



Bénédicte Wilders

Directeur – Chef de service
Bruxelles Invest & Export



Frank Lelon

Conseiller Relations extérieures - Cabinet du Ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé des Finances, du Budget, des Relations extérieures et de la Coopération au Développement, Guy Vanhengel

SECTEUR PRIVÉ



Olivier Willocx

Administrateur délégué BECI



Pierre Konings

Administrateur - KBC Banque & Assurances

COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT



Christophe T'Sas

Directeur de Cabinet de la Secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale,
chargée du Commerce extérieur et de la Lutte contre l'Incendie et l'Aide médicale urgente,
Cécile Jodogne

REPRÉSENTANTS DE LA RÉGION FLAMANDE

SECTEUR PUBLIC



Claire Tillekaerts
Administrateur délégué
Flanders Investment & Trade (FIT)



Carla Brion
Directeur Vlaamse Milieumaatschappij
(VMM)

SECTEUR PRIVÉ



Gijs Kooken
Attaché - Unizo Internationaal



Jo Libeer
Administrateur délégué - Vlaams netwerk
van Ondernemingen (VOKA)

COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT



Jurian Van Parys
Département « Internationaal Vlaanderen »

COMITÉ D'ACCOMPAGNEMENT

MEMBRES



Pascale Delcomminette

Administratrice générale f.f. - Agence wallonne à l'Exportation
et aux Investissements étrangers (AWEX)



Bénédicte Wilders

Directeur – Chef de service
Bruxelles Invest & Export



Claire Tillekaerts

Administrateur délégué
Flanders Investment & Trade (FIT)



Régine Vandriessche

Adjoint au Directeur Général
Direction Générale des Relations bilatérales
SPF des Affaires étrangères, du Commerce extérieur
et de la Coopération au développement



Marc Bogaerts

Directeur général de l'Agence
pour le Commerce extérieur



Fabienne L'Hoost

Directeur général adjoint de l'Agence
pour le Commerce extérieur

COMITÉ D'AUDIT

PRÉSIDENT



Yves Windelincx

Directeur général d'honneur Credendo Group
(jusqu'avril 2014)

MEMBRES



Pierre Konings

Administrateur - KBC Banque & Assurances



Baudouin Gillis

(jusqu'octobre 2014)



Pierre Henri Rion

Business angel



Claire Tillekaerts

Administrateur délégué
Flanders Investment & Trade (FIT)

CONSEIL DE DIRECTION



Marc Bogaerts
Directeur général



Fabienne L'Hoost
Directeur général adjoint



Koen Vanheusden
Directeur



Christelle Charlier
Directeur

ORGANIGRAMME

SITUATION AU 31.12.14



Marc Bogaerts
Directeur général

DIRECTION GÉNÉRALE



Fabienne L'Hoost
Directeur général adjoint

ORGANISATION DES MISSIONS CONJOINTES

Accueil des vip, délégations & visiteurs étrangers



Wouter Decoster
Coordinateur missions économiques



Julie Derwa
Coordinateur missions économiques



Rosemary Donck
Media and Social Media Manager



Patrick Gillard
Coordinateur missions économiques



Céline Vandermeersch
Coordinateur missions économiques

•

RÉGLEMENTATION / RESSOURCES HUMAINES /
TECHNIQUES D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Koen Vanheusden
Directeur

•

ÉTUDES, STATISTIQUES ET COMMUNICATION / ATTESTATIONS FISCALES
POUR L'ENGAGEMENT D'UN CHEF DE SERVICE À L'EXPORTATION



Christelle Charlier
Directeur

•

DIFFUSION SELECTIVE DE L'INFORMATION / FICHER DES
EXPORTATEURS / PROPOSITIONS D'AFFAIRES / CODAGES



Ingrid Delvoy
Directeur adjoint

•

GESTION FINANCIÈRE



Roland Bastaits
Directeur adjoint

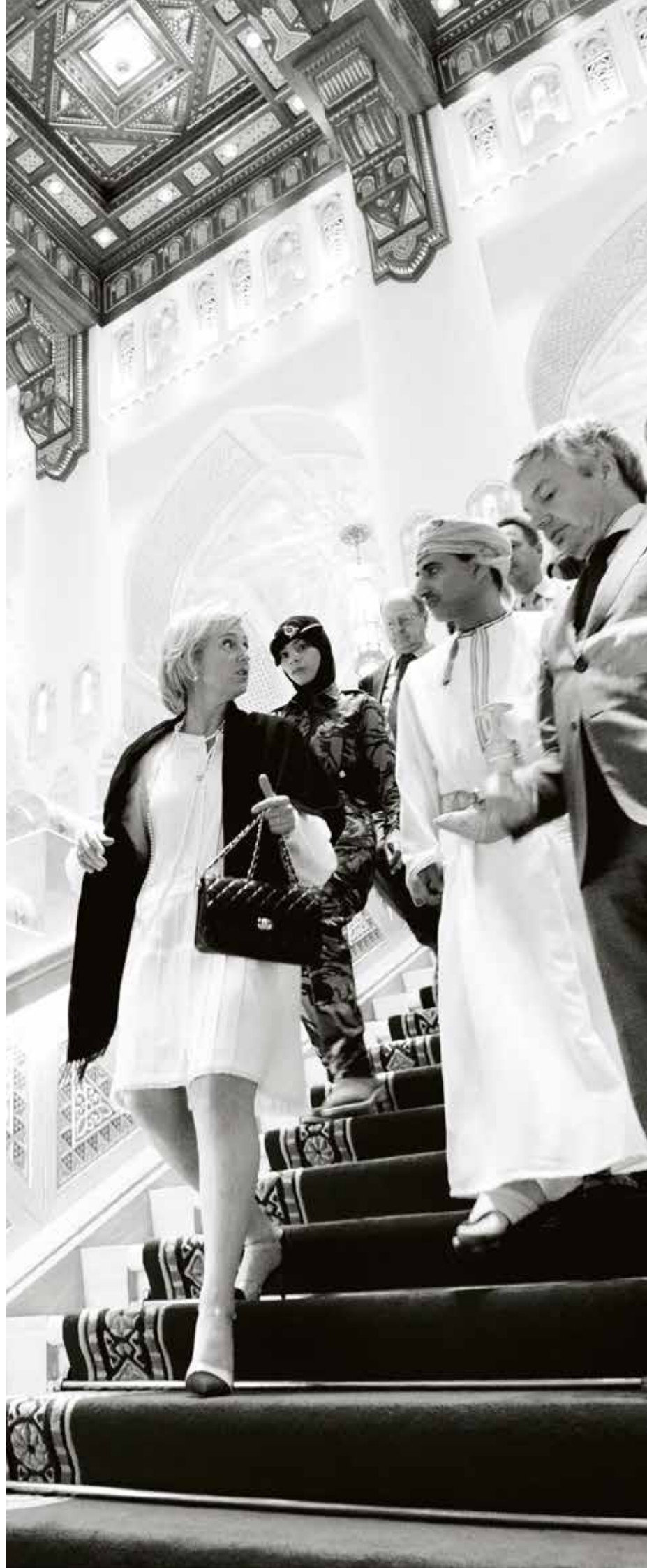
FIGURES & TABLEAUX

FIGURES

FIG.1	Ventilation des dotations en 2014	FIG.12	Ventilation des dossiers réglementation par sujet, 2010 - 2014	FIG.22	Variation des importations en provenance de l'Union européenne en 2014 (2013) (en %)
FIG.2	Ventilation géographique du Fichier des Exportateurs en 2014				
	24	FIG.13	Ventilation géographique des questions, 2010 - 2014	FIG.23	Variation des importations en provenance des pays européens hors UE en 2014 (2013) (en %)
FIG.3	Évolution des inscriptions au Fichier des Exportateurs, 2010 - 2014				56
	24	FIG.14	Évolution du nombre de visiteurs uniques sur base mensuelle de www.abh-ace.be, 2013 - 2014	FIG.24	Les 20 principaux fournisseurs de la Belgique (x EUR 1.000)
FIG.4	Évolution de la diffusion des opportunités d'affaires, 2010 - 2014				56
	25	FIG.15	Répartition linguistique des visiteurs www.abh-ace.be en 2014	FIG.25	Répartition sectorielle des importations en 2014 (2013)
FIG.5	Répartition par type d'opportunités d'affaires en 2014				57
	26	FIG.16	Nouvelle application : comment organiser votre distribution à l'étranger ?	FIG.26	Balance commerciale Belgique - UE (en milliards d'EUR) en 2014
FIG.6	Évolution de la DSI par type d'opportunités, 2010 - 2014				59
	26	FIG.17	Variation des livraisons à l'Union européenne en 2014 (2013) (en %)		
FIG.7	Ventilation géographique des opportunités d'affaires par continent en 2014				
	26	FIG.18	Variation des exportations vers les pays européens hors UE en 2014 (2013) (en %)		
FIG.8	Nombre de commandes de cahiers de charges, 2010 - 2014				
	27	FIG.19	Part des exportations par continent en 2014 (2013)		
FIG.9	Répartition de la clientèle relative aux demandes ponctuelles				
	31	FIG.20	Les 20 principaux clients de la Belgique (x EUR 1.000)		
FIG.10	Répartition de la clientèle régionale pour les demandes ponctuelles en 2014				
	31	FIG.21	Répartition sectorielle des exportations en 2014 (2013)		
FIG.11	Nombre de dossiers traités par le Service Réglementations, 2010 - 2014				
	36				

TABLEAUX

TAB.1	Montant des dotations en 2014 (en EUR)	10
TAB.2	Nombre d'avis diffusés par type d'opportunités d'affaires, 2010 - 2014	25
TAB.3	Top 10 géographique par opportunité d'affaires en 2014	27
TAB.4	Évolution du nombre de visiteurs uniques sur base mensuelle de www.abh-ace.be , 2013 - 2014	39
TAB.5	Aperçu des rubriques les plus consultées de www.abh-ace.be	40
TAB.6	Nombre de visiteurs sur www.belgianeconomicmission.be en 2014	41
TAB.7	Évolution des exportations et importations belges en 2013 - 2014	46
TAB.8	Évolution des exportations en 2013 - 2014	46
TAB.9	Évolution des importations en 2013 - 2014	47



PLAN D' ACTIONS 2015-2016

MISSIONS ÉCONOMIQUES CONJOINTES
PRÉSIDÉES PAR **SON ALTESSE ROYALE LA PRINCESSE ASTRID**,
REPRÉSENTANTE DE **SA MAJESTÉ LE ROI**



QATAR

21 > 27
MARS
2015

&



**ÉMIRATS ARABES
UNIS**



OUEST

24 > 31
OCTOBRE
2015



CANADIEN



**PREMIER
SEMESTRE
2016**



INDONÉSIE



CONTACT ET PLAN D'ACCÈS



agence pour le
commerce extérieur

AGENCE POUR LE COMMERCE EXTÉRIEUR

Rue Montoyer 3
B - 1000 Bruxelles

☎ +32 2 206 35 11

info@abh-ace.be

www.abh-ace.be

www.belgianeconomicmission.be







AGENCE POUR LE COMMERCE EXTÉRIEUR

Rue Montoyer 3
B - 1000 Bruxelles
+32 2 206 35 11
info@abh-ace.be

www.abh-ace.be
www.belgianeconomicmission.be

COMPILATION : KATHLEEN DERIDDER
TRADUCTION : NICOLAS PREILLON
RÉVISION : CÉLINE VANDERMEERSCH
ÉDITEUR RESPONSABLE : FABIENNE L'HOOST
PICTURE CREDITS : © BELGAIMAGE
DATE DE PUBLICATION : AVRIL 2015
IMPRIMÉ SUR DU PAPIER CERTIFIÉ FSC



agence pour le
commerce extérieur